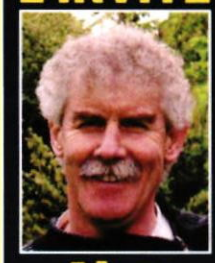
POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 497 / 3 €
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
JUIN / MEZHEVEN 2005

LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉ



Alan PIERRE

Analyse

LE VOTE EUROPÉEN DES BRETONS



DIDIER SQUIBAN

Du jazz à la gavotte

Ce mois-ci :
4 pages en breton + 6 pages culture

B 22331 - 497 - F: 3,00 €
3 782233 103006 04970

L'invité du « Peuple breton »

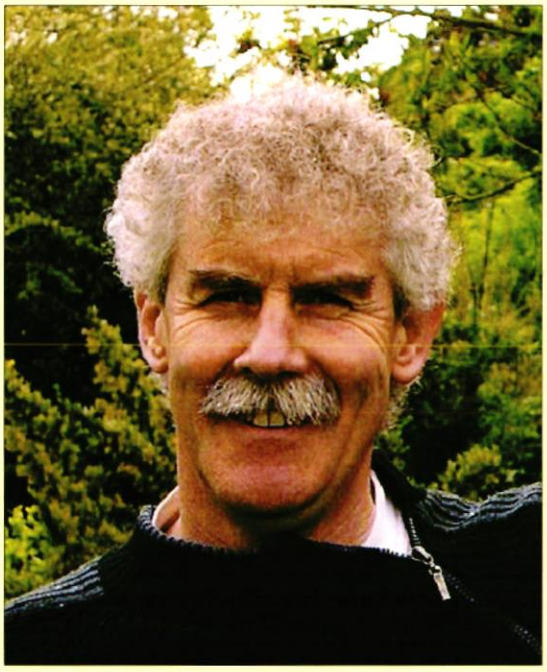
Echu eo an abadenn

La fête est finie

Eh oui, la Fédération *War'l Leur Penn Ar Bed* (qui fédère 24 cercles celtiques représentant 2 500 adhérents sur tout le département du Finistère) vient de fêter dignement et comme il se devait ses vingt ans d'existence ! Cela lui a permis, entre autres choses, de faire le point lors du colloque du 6 mai sur l'état actuel de la danse traditionnelle en France, mais aussi sur son devenir !

En comparant la pratique de la danse en Bretagne par rapport à d'autres régions de l'Hexagone, force a été de constater notre extraordinaire dynamisme dans ce domaine et ce, depuis de nombreuses décennies. Car si la « société traditionnelle » rurale bretonne s'est sans doute éteinte après la guerre de 14-18, sa culture populaire s'est largement pérennisée au fil du temps, afin de nous transmettre ses valeurs les plus fortes ! La force, la vitalité, la diversité mais aussi la fréquence de la pratique de la danse bretonne en sont un des plus beaux exemples : *festoù noz*, cercles celtiques, groupes dits de loisirs, centre culturels, grands festivals, milieu scolaire, autres structures sont autant de lieux où les praticiens boulimiques de la danse se comptent au total par milliers ! Ce fait est trop unique en France, pour qu'on ne soit pas tenté de se demander ce qui pousse les Bretons à s'extérioriser ainsi tout au long de l'année.

Est-ce le plaisir de communiquer de manière collective et d'affirmer une identité culturelle ? De continuer à imiter les « anciens » ? De cultiver une certaine forme de sérénité dans cette vie moderne et trépidante : « Bien dans son corps, bien dans sa tête ! » ? De partager de manière intergénérationnelle une pratique gestuelle spécifique ? D'afficher un sentiment d'appartenance à une communauté culturelle ? Je pense pour ma part que c'est l'ensemble de tous ces paramètres qui traduit le mieux



D.R.

la volonté actuelle des Bretons de continuer sans cesse à valoriser cette expression.

Certes, la transmission par pur mimétisme est évidemment moins présente que jadis et les occasions spontanées de danser sont moins fréquentes. Cela dit, les diverses et nombreuses transmissions « dirigées », accompagnées d'une pédagogie judicieuse et performante ont suppléé en partie à ces manques. Soutenus et encadrés par des associations de mieux en mieux structurées, les rares « professionnels » de la danse bretonne, dont je fais partie, ont enfin depuis quelques années la vraie chance et la possibilité de continuer à tirer cette expression populaire vers le haut.

N'oublions pas non plus la création et ses mises en scène, outil véritablement nécessaire à l'épanouissement des individus, qui nous permet de montrer, à qui veut bien se donner la peine de s'arrêter pour l'apprécier, que notre culture chorégraphique, loin d'être passéiste, est tournée vers demain. Mais avec un profond respect de ce qui nous a été transmis par nos « pères » : Savoir d'où l'on vient... pour savoir où l'on va !

Voilà pourquoi aujourd'hui, aussi bien en haute qu'en basse Bretagne, la pratique de cet art populaire n'a jamais été aussi prégnante ! Mais au fait, le Breton ne serait-il pas comme un chat qui retombe toujours sur ses pattes ? Lorsqu'on a arraché à ce peuple sa langue maternelle, près d'un siècle plus tard les enseignants et enfants des écoles *Diwan* et bilingues sèment de nouvelles graines pour la faire repousser ! Là où les sonneurs de couple étaient près de disparaître, les *bagadoù* apparurent soudain ! Quand les veillées à la campagne liées aux grands travaux communautaires se raréfièrent avec la mécanisation, et par là même les circonstances de danse, qu'à cela ne tienne, Loeiz Ropars et d'autres acteurs de la tradition inventèrent un nouveau concept : le *fest-noz* en salle ! Alors, à l'heure où le département de Loire-Atlantique n'est toujours pas rattaché au reste de la Bretagne, les Bretons ne trouveront-ils pas eux-mêmes, par la danse, un subtil moyen d'associer davantage nos amis du Pays nantais à cette culture bretonne qui est aussi la leur ?

Alan Pierre
permanent technique de danse
à la fédération
War'l Leur Penn Ar Bed

Souscription permanente

En ces temps de déchirements internes aux partis et aux mouvements, il est plus que réconfortant de voir que le PB rassemble. Merci à tous.

Dominique Ado, Villeneuve-Saint-Georges, 3 € ; Maxime Bedard, Gonesse, 10 € ; Sylvain Berhault, Hennebont, 6 € ; Philippe Beuzit, Landeleau, 6 € ; Jean-Yves Bianvet, Saint-Grégoire, 3 € ; Annick Boutouiller, Plestin-les-Grèves, 6 € ; Luc Brossier, La Chapelle-sur-Erdre, 6 € ; Pierrick Chaussonaud, La Couronne, 10 € ; Loeiz Cleac'h, Ploneour-Lanvern, 20 € ; Bernard Cloarec, Grandchamp des Fontaines, 10 € ; Marie-Thérèse Communier, Pont-de-Buis Lès Quimerch, 10 € ; Albert Deshayes, Quimper, 5 € ; Ronan Divard, Loperc'hed, 10 € ; Eurl Mise, Beignon, 10 € ; Ronan Gaillard, Nantes, 5 € ; Yannick Gaudin, La Valette du Var, 5 € ; Jean-François Gillet, Sotteville-les-Rouen, 6 € ; Gwendal Guilhard, Argenteuil, 5 € ; Laurent Guillaume, Plouaret, 3 € ; Yann-Ber Kemener, Crozon, 5 € ; Joseph Laferrière, Camors, 3 € ; Yves Berre, Penmarch, 5 € ; Liam Le Bihan, Saint-Malo, 5 € ; Hyacinthe Le Bitoux, Penvénan, 5 € ; Erwan Le Boedec, Beuzy-Lanvaux, 10 € ; Alain Le Bourhis, Baden, 3 € ; Marcel Le Goff, Langonnet, 3 € ; Jean-L. Le Mer, Plouézec, 3 € ; Alain Morvan, Fontaine La Mallet, 10 € ; Patrick Le Pennec, Hennebont, 5 € ; Pierre Le Rhun, Saint-Herblain, 10 € ; Michel Le Roy, Treffiagat, 20 € ; Michel Lechartier, Plérin, 5 € ; Odile Lerzerho, Nantes, 10 € ; Patrick L'Héreec, Plounérin, 20 € ; Michèle Louah, Nantes, 10 € ; Erwan Lucas, Laval, 10 € ; Jean-Noël Magot, La Celle-Saint-Cloud, 5 € ; Pierre-Emmanuel Marais, Nantes, 5 € ; Hervé Martin, Trébeurden, 70 € ; Joël Martini, Saint-Malo, 10 € ; Ronan Merle, Rennes, 10 € ; Alain Monnier, Combourg, 5 € ; Yvon Mourge, Orvault, 10 € ; Luc Olivier, Dijon, 10 € ; Christian Pelé, Landeda, 10 € ; Raymond Pincemin, Lannion, 5 € ; Joël Podeur, Pabu, 10 € ; Hervé Prenvielle, Scaër, 3 € ; Joël Querrien, Iffendic, 3 € ; J. Christophe Richard, Nantes, 3 € ; Philippe Simon, Trégueux, 10 € ; Thierry Stiefvater, Pordic, 3 € ; André Torilleg, Kemeneven, 5 € ; J.Jacques Tréguer, 10 € . **Total du mois, 464 € . Total année 2005, 2 162 €**

Sommaire

ON PARLE BEAUCOUP d'Europe dans ce numéro 497 du PB. C'est normal : l'affaire est d'importance, pour l'Hexagone mais aussi pour la Bretagne. Nous essayons d'analyser le vote particulier de nos compatriotes dans les pages qui suivent.

L'UDB donne, bien sûr, son point de vue par la voix de son porte-parole. Nous n'en avons d'ailleurs pas fini avec l'Europe, car nous ne pouvons, faute de place, rendre compte ce mois-ci de l'importante assemblée générale de l'Alliance libre européenne (ALE), parti européen auquel appartient l'UDB, qui vient de se tenir en Bretagne. Nous traiterons de cette question le mois prochain.

Comme vous le constaterez au fil des pages de ce numéro, les petits changements de maquette continuent. Nous devons à la vérité de dire que pas une voix ne s'est plainte des modifications intervenues et nous en sommes assez fiers.

D'ailleurs, rien ne vous interdit de nous écrire à ce sujet en nous suggérant (dessins à l'appui ?) des initiatives que vous voudriez nous voir essayer. Sans compter un prochain questionnaire complet, auquel nous espérons que vous répondrez très nombreux, pour nous permettre de mieux cerner les attentes de nos lecteurs.

En attendant, bonne lecture à tous.



Ronan Leprohon

4. Courrier des lecteurs

6. Iffig

7. Nono

12-13. Chômage : la France des inégalités territoriales

14-15. Langue bretonne

16. Leurre de vérité

17. Manifestadeg ar Faoued

18. Eus Brest da Vrest

19. Ar Skorv

20. Levrioù brezhoneg

21. Internet

30-31. Les livres

32. Football

33. PB Services

34. La page du PB

éditorial

5.  **Ronan Divard**

Pour la Bretagne un oui timide

référendum

8.
9. **Analyse du vote européen de la Bretagne**



agriculture

10. **Et si la Bretagne**
11. **était bio...**

international

22. Elections au Royaume-Uni



23 Espoir de négociations au Pays Basque ?

anniversaire

24.
25.



Le génocide arménien

un jour avec...

26.
27.

Didier Squiban



CD

28. Musique de Celtie

29. Selaouit

Le crédit-photo de couverture :

D.R. : Alan Pierre
D. Leroux/L'Oz Production: Didier Squiban

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.

Peuple breton — Rédaction : BP 1 — 29850 GOUESNOU

Et la militarisation ?

« Je voudrais vous faire part d'un certain étonnement : le thème de la Bretagne militarisée, naguère régulièrement traité dans le PB, paraît ne plus mériter enquêtes et réflexion.

Ainsi, sous le titre de couverture du mois de mars « Bretagne en danger », le lecteur découvre trois sous-titres : mono-industrie du tourisme ; spéculation et xénophobie ; déséquilibres sociaux.

Pourquoi l'absence criante d'un quatrième sous-titre : militarisation, le cancer qui nous ronge, pour plagier le titre de une du PB de… janvier 73 ? Celui-ci offrait en pleine double page, avec photos et croquis, le premier d'une suite d'articles : « La militarisation dans le Finistère ». En fin de page, l'annonce du sujet suivant : « Influence politique de l'armée ».

Pourtant se poursuit aujourd'hui, dans le cadre d'un budget militaire exceptionnel voulu par Chirac, la « modernisation », c'est-à-dire le renforcement et le développement du programme militaire nucléaire. Dans la presqu'île de Crozon, par exemple, s'effectue l'extension extraordinaire de nouveaux dépôts de missiles infiniment plus puissants.

L'armée fait régner sa loi sur la presqu'île dont les habitants doivent subir nuisances et contraintes : convois spéciaux qui interdisent la circulation, vrombissements incessants d'hélicoptères, hurlement de jets, côtes interdites, surveillance et flicage permanents… La rade et le port de Brest sont partiellement confisqués. Et qu'en est-il de la pollution et du risque nucléaire ? Motus !…

Au-delà, le silence de la gauche française est assourdissant. Le président, ses généraux et amiraux font joujou dans la plus grande quiétude. La droite dénonce les budgets sociaux, scolaires, de santé, etc., toujours trop lourds pour elle. Serrons la ceinture ! Se plaint-on du budget colossal de l'armée et de ses gaspillages ? Les citoyens semblent accepter ces choix sans broncher – serait-ce un effet de la professionnalisation de l'armée ? La peur du présent et de l'avenir ?

J'aimerais que le PB ne faiblisse pas. La dénonciation de ce cancer doit se poursuivre, les enquêtes reprendre, d'autant que les problèmes de défense devraient être du ressort européen.

Si l'absence de ce thème dans le PB résulte du nombre insuffisant de pages n'y aurait-il pas dans les derniers numéros trop de surface consacrée à la « culture » (13 pages environ sur 33 dans le PB d'avril) ? Chroniques littéraires, musicales, annonces de festivals, de festoù-noz, etc., d'accord, à condition que les articles politiques, économiques, les enquêtes sur le cancer militaire… ne restent pas dans les tiroirs. […]

J'admire le travail de la rédaction, mais je souhaite plus de place accordée à la réflexion politique.

Louis Bodivit
Penmarc'h (29)

Notre ancien et fidèle lecteur a mille fois raison : nous devrions ne pas oublier la dimension « militaire » du problème breton et nous tâcherons dans l'avenir de le satisfaire, au moins en partie, car il est vrai que la place nous manque pour parler de tout ce que nous voudrions. Trop de culture ? Trop de pages « Service » ? Peut-être, mais d'autres lecteurs nous disent le contraire. Un PB trop « magazine » et pas assez militant ? Possible, mais d'autres amis souhaitent une évolution différente pour accroître notre audience ! Nous allons très prochainement interroger notre lectorat : nous vous tiendrons au courant des réactions.

J'y étais

« Mes félicitations à Patrick D. Morvan pour son courageux papier, qui vient nous rappeler quelle fut la solution finale adoptée par les jacobins, à Sétif et dans la région, en mai 1945.

Il se trouve que j'y étais. J'avais tout juste cinq ans. J'entendais les bombes françaises tomber sur les villages indigènes, y compris les femmes et les enfants de cinq ans. J'avais honte d'être français. Cette honte ne m'a jamais quitté depuis.

Encore merci à l'auteur. »

E.E.,
Le Faouet (56)

Agir rapidement pour le breton

« (Après la victoire ponctuelle de l'association « Div Yezh » en référé contre la décision unilatérale de déménager la filière scolaire français-breton de Rennes). Quand, au-delà des belles paroles, la région donnera-t-elle les moyens concrets pour assurer un véritable enseignement du breton ? […] Quand adoptera-t-elle le système du « Groupement culturel », déjà en application dans d'autres régions ? Car, il ne faut pas se faire d'illusions, l'État représenté par le recteur, ne fera jamais rien en faveur des langues régionales, sauf sous la pression. N'est-ce pas la région, en utilisant le droit de l'expérimentation qui, seule, peut agir efficacement et rapidement ? Car si la situation actuelle se prolonge, elle sera, comme les autres et malgré qu'elle soit de gauche, complice elle aussi de la mort programmé du breton ».

M.V.,
Rennes (35)

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 90206 - 22402 LAMBALLE CEDEX


D.R.

Pour la France c'est Non, pour la Bretagne, c'est un Oui timide

L'Union démocratique bretonne (UDB) qui avait milité pour le Oui au Traité constitutionnel européen, considérant que le texte, malgré ses insuffisances, comportait des avancées significatives par rapport à la situation existante, prend acte du rejet par le corps électoral français de ce traité. Ce vote porte un coup sévère à la construction d'une nécessaire Europe politique et démocratique.

L'UDB constate toutefois que les suffrages bretons se sont portés majoritairement sur le Oui (50,96 %), qui l'a emporté dans quatre des cinq départements bretons. Il s'agit là d'un fait politique important qui confirme, malgré une nette progression du Non par rapport à Maastricht, la spécificité du vote breton et le profond attachement de notre peuple à l'Europe. Ce résultat est d'autant plus significatif que le déplacement vers l'est du centre de gravité de l'Union européenne aurait pu accentuer chez nos compatriotes les craintes de marginalisation.

Des facteurs contextuels peuvent naturellement expliquer la nette victoire du Non en France et le vote négatif d'un grand nombre d'électeurs pourtant favorables à la construction européenne en Bretagne comme partout en France. En particulier, le fort engagement du gouvernement Raffarin en faveur du Oui et les interventions calamiteuses de Jacques Chirac ont évidemment joué un rôle. La politique anti-sociale et l'impopularité fort méritée de ce gouvernement n'ont certes pas contribué à crédibiliser le Traité constitutionnel auprès de l'électorat de gauche et ont suscité la tentation du vote sanction. Par ailleurs, il tombe sous le sens que la scandaleuse directive Bolkestein n'a pu que favoriser la montée des angoisses et accréditer l'idée que l'Union européenne recélait des monstruosités libérales. En décidant de présenter une telle proposition, la commission européenne s'est objectivement transformée en un puissant agent du Non.

Au-delà de ces facteurs, l'UDB considère que les gouvernements qui se sont succédés ces dernières années portent collectivement une part de responsabilité. Bien loin de chercher à promouvoir l'idée européenne, ils se sont au contraire servis sans vergogne de l'Union européenne comme d'un bouc émissaire, lui faisant volontiers endosser les réformes les plus impopulaires.

Maintenant, l'UDB espère évidemment que le vote français ne mettra pas un terme à la construction d'une Europe politique dont l'émergence est vitale comme rempart à la mondialisation libérale. Malheureusement, la thèse de la renégociation se heurte à trois obstacles difficilement surmontables.

Tout d'abord, il faudrait que les vingt-quatre autres Etats, qui ont signé le Traité après des années de difficiles négociations, acceptent de repartir sur un nouveau texte. C'est difficilement concevable alors que neuf Etats ont déjà ratifié le Traité, dont l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Il est évidemment impossible de présenter un texte différent aux seuls Français !

Ensuite, à supposer que ce premier obstacle puisse être levé, on perçoit mal sur quelles bases le gouvernement français demanderait la révision du texte. Car le non est extrêmement hétéroclite et recouvre un spectre très large de sensibilités politiques, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Même à gauche, le Non est très loin d'être homogène. Qu'y a-t-il de commun entre le Non des souverainistes de gauche, le Non de ceux qui prétendent refonder l'Europe sur des bases anticapitalistes et le Non de ceux qui auraient voté le traité sans la partie 3 ? Il n'y a guère de message lisible dans le Non qui puisse servir de base claire à une refonte du texte.

Enfin, il faut tenir compte de la situation politique dans les autres Etats de l'Union. Comment peut-on croire qu'un texte plus progressiste et plus démocratique pourrait être défendu par Jacques Chirac et recevoir l'assentiment des autres Etats, sachant qu'après la défaite programmée de la gauche en Pologne et en Allemagne cet automne, l'Union ne comptera plus que cinq gouvernements socialistes en y incluant celui de Tony Blair ?

Concernant la Bretagne, il est urgent qu'elle puisse renforcer ses institutions afin de mieux faire valoir la singularité de sa position à l'égard de l'Europe, de mieux se faire entendre à Bruxelles, et de mener ses propres politiques sur les questions européennes. Cette autonomie est d'autant plus souhaitable que le résultat du référendum donne hélas une légitimité accrue aux ennemis les plus farouches à la fois de l'idée européenne et de l'idée bretonne, à ceux qui considèrent que l'Etat-nation est un horizon indépassable, qu'il s'agisse des nationalistes et des populistes de droite et d'extrême droite, tels Le Pen, de Villiers et Dupont-Aignan ou des souverainistes de gauche comme les Emmanuelli, Mélenchon et autre Chevènement.

Ronan Divard
Porte-parole de l'Union démocratique bretonne

Iffig



– a entendu, à l'occasion du référendum, une assez savoureuse histoire. « On est lundi 30 mai. La France a voté Non. La Bretagne a voté Oui. Jean-Yves Le Drian demande le rattachement direct de la Bretagne à l'Europe.

Le Pen appelle à la mobilisation de ses militants, car l'unité nationale est menacée.

Jean-Luc Melanchon, demande l'envoi de l'armée en Bretagne, car la république est menacée.

Poutine fait savoir à Chirac qu'il peut compter sur l'appui de Moscou dans ces circonstances »

❍

– ne peut s'empêcher de citer, en hommage au regretté Premier ministre, certaines des formules de Raffarin, qui ont toutes chances de passer à la postérité.

– Ainsi : « Notre route est droite, mais la pente est forte ". Coluche aurait ajouté : « et glissante » !

– Autre raffarinade dont la profondeur n'échappera pas à nos lecteurs : « Les veuves vivent plus longtemps que leurs conjoints ».

– Ou celle-ci, à la pertinence sportive remarquable : « Il faut sauter des haies et finalement, je saute les haies les unes après les autres ».

Iffig va le regretter…

❍

– s'est livré à une analyse en détail du scrutin référendaire de fin mai. A ainsi constaté qu'à Cancale, les quartiers modestes ont plutôt voté Non, comme dans beaucoup d'autres villes. De même que les quartiers plus huppés donnaient plutôt une majorité au Oui.

– a cependant été surpris de voir que le quartier le plus élevé fiscalement, celui du port de la Houle, donner sa préférence au vote négatif…

– s'est demandé pourquoi : on lui a expliqué que certains restaurateurs et commerçants sont en ébullition depuis l'installation de nouveaux parkings payants, accusés de provoquer l'effondrement du chiffre d'affaires. Or le maire, responsable de cette installation votait Oui ; on a donc voté Non à la Houle. Après le Non de gauche et le Non de droite, il faudra comptabiliser le Non aux parkings !

Le fusible Raffarin…



Pour entamer une fin de règne qui s'annonce pathétique, Jacques Chirac a décidé de retirer du tableau électrique le fusible Raffarin, un fusible grillé depuis belle lurette, la déroute subie par son camp lors des élections régionales de 2004 l'ayant évidemment disqualifié de manière irréversible.

L'Union démocratique bretonne (UDB) ne regrettera guère un Premier ministre qui laisse un bilan désastreux.

Celui qui se plaisait à affecter une bonhomie, paraît-il, provinciale, cherchant ainsi à se démarquer ostensiblement de l'énarchie parisienne, s'était présenté comme le défenseur des modestes, inventant l'expression populiste de la « France d'en bas ». En réalité, il mena une politique confuse, socialement inique et économiquement efficace. Au travers d'une série de réformes injustes, les coups n'ont cessé de pleuvoir sur les demandeurs d'emploi et les salariés et notamment les plus précaires d'entre eux tels les intermittents du spectacle.

L'UDB ne peut manquer de souligner aussi que Raffarin est l'auteur d'un « exploit » qui n'a pas fini de pénaliser la Bretagne : il avait affirmé que la décentralisation serait le chantier majeur de son gouvernement. Si cette orientation avait pu faire naître quelque espoir du côté de ceux qui jugent impératif le rééquilibrage du territoire et une meilleure répartition des pouvoirs, la montagne a accouché d'un bien maigre souriceau !

Mal conçue, mal expliquée, mal préparée, mal appliquée, la pseudo-décentralisation, rapidement avortée, a abouti concrètement pour l'essentiel à transférer des charges aux collectivités sans les moyens correspondants. Par ailleurs, elle a eu surtout pour effet de rendre suspecte une idée qui avait largement progressé dans l'opinion publique depuis 1981 et de donner ainsi des arguments aux jacobins centralisateurs. Merci M. Raffarin !

R.D.

Les adresses à utiliser

UDB

le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :
Groupe UDB-Gauche alternative, 13 C rue Frantz Hellec
35700 Rennes cedex


POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DES FRANÇAIS, J'AI DÉCIDÉ DE NOMMER FABIUS PREMIER MINISTRE, BESANCENOT À BERCY, DE VILLIERS AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES, LE PEN À L'INTÉRIEUR...
JACQUES!
PAS DE PANIQUE, MA BONNE FÉE! C'EST UN PROBLÈME DE TUYAUTERIE. J'APPELLE UN PLOMBIER POLONAIS!
NONO

Référendum 2005 :

51% **EN BRETAGNE** : le Oui l'a emporté chez nous au référendum sur la Constitution européenne, alors que le Non triomphait par près de 55 % dans le reste de l'Hexagone, soit un écart de presque 6 points ! Malgré le commentaire spécieux de certains qui soulignent que lors du référendum de 1992 pour Maastricht le vote breton était encore plus européen, les Bretons restent « europhiles », bien sûr ceux qui ont voté Oui, mais même une part de ceux qui ont dit Non. Ce vote constitue une belle spécificité régionale : « Le Oui breton n'est pas français », écrit Hervé Bertho dans Ouest-France. Au vote des Bretons répondent aussi le vote positif de l'Alsace et celui du Pays Basque nord, qui – dans un département favorable au Non – a dit Oui à la Constitution européenne, comme le Pays Basque sud l'avait déjà fait au référendum en péninsule Ibérique.

La structure du Oui

Les résultats et la carte ci-contre montrent la structure du Oui breton. Le Oui est majoritaire dans quatre départements sur cinq ; celui d'Ille-et-Vilaine occupant le premier rang, comme en 1992, suivi dans une stricte égalité par le Finistère et la Loire-Atlantique, le Morbihan fermant la liste des départements du Oui. Avec son Non majoritaire, notre département le moins peuplé, les Côtes-d'Armor, n'empêche pas la moyenne bretonne de bien marquer notre spécificité et de réjouir l'Union démocratique bretonne (UDB) qui avait appelé à voter Oui. Une autre satisfaction pour le parti breton, c'est de constater qu'une fois encore la réalité de la Bretagne intégrale est démontrée. La région artificielle des Pays-de-la-Loire, si on la prive de son département breton, donne la majorité au Non par 50,48 %...

La modestie relative du Non en Bretagne peut être rapprochée de la faiblesse ici d'un électorat du Front national qui, ailleurs en France, fournit des bataillons d'importance au camp du refus du traité. En Bretagne, même s'il y a des exceptions locales – comme à La Turballe (44) où le Non succède à un vote FN souvent fort pour la région –, la situation est en général différente : le vote Non est un vote de gauche dans bien des cas ; celui des Côtes-d'Armor, le département à la tradition électorale le plus anciennement à gauche, est à cet égard très symbolique. Il est de même significatif que les vieux bastions du vote communiste en Finistère (Douarnenez, les monts d'Arrée) ou dans l'intérieur costarmoricain retrouvent des résultats oubliés depuis longtemps.

	OUI	%	NON	%
22	146 445	46,72 %	166 990	53,28 %
29	232 396	51,12 %	222 193	48,88 %
35	240 067	53,81 %	206 112	46,19 %
44	305 222	51,12 %	291 883	48,88 %
56	183 367	50,65 %	178 652	49,35 %
BZH	**1 107 497**	**50,96 %**	**1 065 830**	**49,04 %**

La lecture géographique du vote breton apporte d'autres enseignements simples : en apparence, le Oui est chez lui dans les villes, le Non régnant plutôt sur les campagnes. Il n'est que de voir les taches les plus foncées du vote positif autour de certaines villes et le long du littoral. Et d'observer les grandes surfaces pâles du vote négatif dans tout l'intérieur breton, en zone rurale principalement. Le vote européen se réduirait-il à l'opposition assez conventionnelle villes-campagnes ?



Le Peuple breton

Affiches UDB.

Les choses sont plus complexes, car les villes phares du Oui sont, par exemple, Vannes, Vitré, Nantes, Rennes, Brest, Saint-Malo, Lannion ou Lorient, c'est-à-dire des cités en expansion, à la population assez jeune, abritant des universités, des technopôles, de grandes gares ou des aéroports, possédant des équipements hospitaliers, culturels et commerciaux d'importance, bref des villes attractives que leurs banlieues résidentielles accompagnent souvent dans le vote pro-européen. Leur population vit à l'heure continentale et sait souvent ce qu'elle doit aux échanges internationaux, aux politiques initiées ou accompagnées par l'Union européenne.

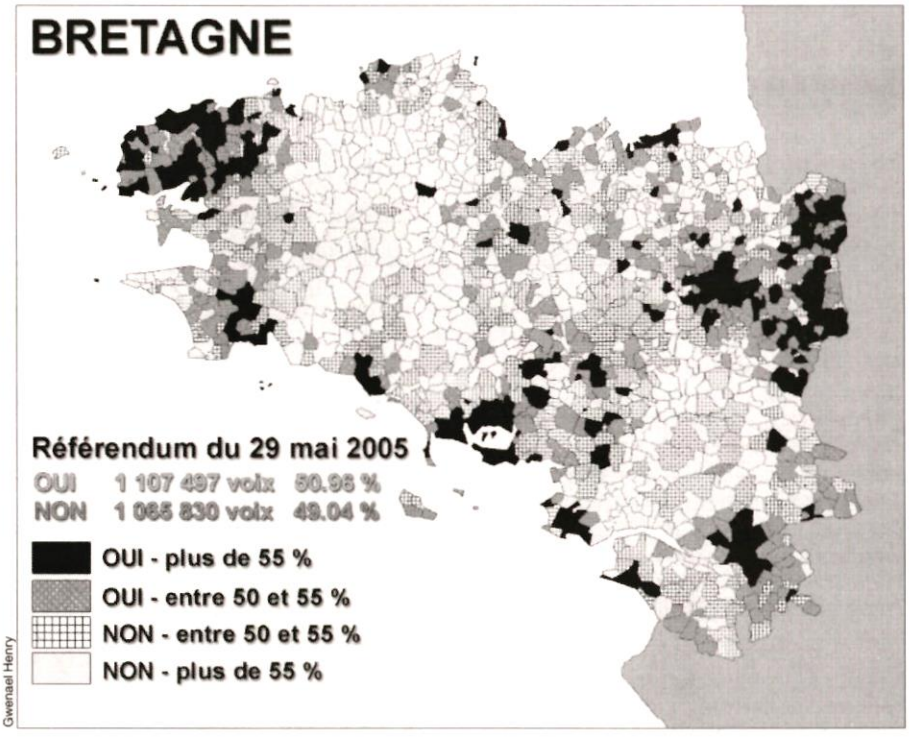
L'origine du Non

Les villes du Non sont, par exemple, Couëron (44), Saint-Nazaire, Morlaix, Douarnenez, Quimperlé (29) ou Lanester (56). Leur développement urbain n'est plus assuré ; souvent elles abritent des activités de production en crise ou en repli (manufactures, chantiers navals, conserverie, constructions mécaniques ou confection). Leurs équipements administratifs ou sociaux (banques, hôpitaux, maternités, collèges, centres de tri postaux) sont en déclin, voire menacés de fermeture prochaine. Elles ressentent plus que d'autres les dangers de la mondialisation économique et de la concurrence sauvage accompagnant le libéralisme sans frein. Ces villes à fort taux de chômage sont des cités répulsives, que la jeunesse quitte et dont l'abandon en France de toute politique volontariste d'aménagement du territoire condamne les espoirs de développement et la volonté de survivre sur le territoire rural de leur influence traditionnelle. Au lieu de mailler le tissu rural breton, comme elles le faisaient encore il y a quelques décennies, elles assistent impuissantes à sa désertification. L'Europe, mal connue, paraît indifférente à leurs problèmes du quotidien. Plus que de la lointaine Bruxelles, c'est de Paris qu'elles espèrent une prise en considération, redonnant à l'État nation et au centralisme qui l'accompagne une nouvelle et fallacieuse actualité.

Si la géographie électorale du vote référendaire du 29 mai est apparemment assez simple, elle ne doit surtout pas faire oublier que d'autres composantes sont venues rendre plus complexes les votes bretons. Tout d'abord, de nombreuses revendications catégorielles se sont mélangées au vote constitutionnel. L'Europe et donc sa future Constitution ont joué le rôle facile de bouc émissaire. Pierre Maille, ancien maire de Brest, disait : « Quand ça allait mal, c'était la faute à l'Europe. Du coup, on a voté sur plein de sujets qui n'avaient rien à voir avec l'Europe et sa Constitution. » Ces revendications n'étaient pas illégitimes, mais elles ne relevaient pas des dispositions constitutionnelles qui étaient l'enjeu du vote référendaire. On a eu ainsi un Non de la pêche, un Non des marins, un Non agricole, un Non des restaurateurs, un Non des routiers, un Non des taxis, un Non de certains enseignants, un Non de ceux qui trouvaient qu'il y a trop d'immigrés... en Bretagne !

analyse du vote breton

Cependant, tout autant que ces revendications catégorielles, le front du Non a aussi exprimé une véritable réalité de classe. Si certains agriculteurs rejetaient les politiques agricoles européennes, c'est parce que cette modernisation et cette concentration des productions avaient profité à une minorité « gagnante », au détriment des laissés pour compte. Et que, de plus, le modèle productiviste agricole est en crise grave sans que soit entrevue une sortie de l'impasse où il a fourvoyé des milliers d'exploitants, dépendant des banques et des organismes de crédit. La désertification des campagnes de l'Argoat, véritable terre du Non, s'accompagne de l'abandon des services publics de proximité – dû à la politique de la droite parisienne, mais dont on a fait porter le chapeau à Bruxelles. Il est frappant de constater, dans le détail des communes, que celles où le bureau de poste est menacé de fermeture ont donné des majorités énormes au Non. Dans les villes, même celles qui ont voté Oui, il existe des quartiers en difficulté, des banlieues « à problèmes » : le Non s'y est exprimé partout avec force. En fait, comme le dit le démographe Hervé Le Bras dans Le Monde : « La carte des résultats du référendum donne un verdict clair : le non au scrutin épouse la géographie de la gauche, pas celle de l'extrême droite. » La carte des votes bretons illustre d'ailleurs cela parfois avec netteté : ainsi la carte des hauts et moyens revenus fiscalisés (ceux supérieurs à 15 650 euro par an) coïncide très largement avec celle du Oui, quand elle n'en est pas un calque parfait – autour du golfe du Morbihan, par exemple.



Les leçons du scrutin

Quelles leçons politiques tirer de ce scrutin pour la Bretagne ? Tout d'abord, dans bien des cas, les électeurs se sont déterminés beaucoup plus individuellement qu'à l'habitude et ont moins suivi les « leaders d'opinion ». On a vu ainsi des politiques être désavoués par leur électorat local : le très jacobin Gouriou, maire de Lannion, défendait le Non : sa ville a voté Oui. Mais ce sont surtout des leaders du Oui qui furent touchés : ainsi Marilyse Le Branchu, dont la qualité d'ancienne garde des Sceaux n'a pas suffi à éviter le vote négatif de Morlaix, ou encore l'ancien ministre de la Mer, Louis Le Pensec, désavoué pour la première fois par son fidèle électorat de la région de Quimperlé. Ou encore un autre ancien ministre, Charles Josselin à Trigavou (22), qui appelait en vain à voter Oui… mais de Paris. Un quatrième, Kofi Yamgnane, avançait une explication : « Les tenants du Oui n'ont pas expliqué ce qui était bon dans le traité, mais pourquoi il ne fallait pas voter Non. » Il est vrai que le débat fut rude, traversant même les formations politiques (un adhérent de l'UDB sur cinq était pour le Non). Mais il est vrai aussi que la campagne du Non, privée par la loi des moyens parlementaires d'expression, fut plus militante et plus accrochée au terrain. Même à l'UDB, à part pour deux ou trois orateurs, on a tenu peu de réunions… Or cette campagne a été pour certains le retour salutaire à la base militante. La leçon sera-t-elle retenue à l'avenir ?

Faut-il dire alors que la forte minorité du Non en Bretagne est porteuse d'avenir pour notre combat ? Écoutons pour cela un expert, Éric Zemmour, dans Le Figaro : « Cette victoire du Non [en France] est pour les souverainistes, lepénistes, gaullistes, villiéristes, nationalistes, une revanche historique qu'ils n'espéraient plus. » Le soir du scrutin, Emmanuelli saluait le « refus d'une Europe fédérale qu'on a voulu nous imposer avec la complicité de la social-démocratie européenne », ce que l'ancien maire de droite de Brest, Berthelot, énonçait en disant qu'on allait « enfin revenir au respect des États nations ». Nous assistons en ce moment à une résurgence du nationalisme français, à droite où il subsistait mais où on le pensait en déclin, mais aussi à gauche où on le pensait disparu. La similitude des affiches frappées de l'hexagone tricolore des lepénistes et des communistes ne peut qu'alerter les démocrates et les européens convaincus. Il n'est pas vrai que ce vote, en Bretagne comme ailleurs, exprime la demande d'« une vraie constitution européenne démocratique ». Il a été surtout l'occasion pour les pires adversaires des militants de gauche qui, depuis quarante ans, œuvrent à la création d'une Europe démocratique et sociale, d'obtenir en France une majorité de rencontre, en additionnant leurs bulletins avec ceux de la misère, de l'exclusion, du chômage, du déclassement social et du pessimisme souvent justifié. Il appartiendra aux militants progressistes bretons d'entendre la minorité qui a cru sincèrement devoir voter Non en Bretagne et de continuer la lutte de toujours contre le jacobinisme, ennemi de notre identité bretonne et pour l'Europe des peuples solidaires.

Ronan Leprohon

« Et si aujourd'hui la Bretagne était en bio ? »

La FNAB (Fédération nationale des agriculteurs biologiques) organisait le 31 mars dernier, à Berder, un colloque sur le thème de l'agriculture biologique en Bretagne. Pascale Loget, vice-présidente de la Région Bretagne, y représentait Jean-Yves Le Drian.

Dans son introduction, Pascale Loget précisait le décalage réel entre le programme du gouvernement parisien et la politique initiée par la Région Bretagne. Cette dernière s'est, en effet, engagée à verser un euro à l'agriculture « durable » (et non « raisonnée ») pour tout euro accordé à l'agriculture standard.

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme de la Pac, la France pouvait reconnaître la spécificité de l'agriculture biologique, et ne l'a pas décidé (contrairement à l'Allemagne ou à l'Autriche). Le Conseil régional a donc voté, le 25 février 2005, une résolution en faveur de la régionalisation et de la mutualisation des aides.

L'objectif du colloque était de présenter une étude prospective, à l'échelle d'un territoire (en l'espèce la Bretagne, réduite cependant à quatre départements !), de la mise en œuvre d'un mode de développement agricole biologique intégral, qui dépasse la situation actuelle d'une agriculture biologique, simple mode de production situé dans une « niche » pour clients aisés.



Photo Le Peuple breton

Au colloque, un public attendif. Au premier plan, notre camarade Goupil, lui-même producteur biologique.

Cette analyse n'est pas insensée, la Sardaigne et la Sicile ont déjà opté pour un modèle de production intégralement biologique, en retenant d'ailleurs la dimension touristique dans leur décision.

Plusieurs intervenants ont mis en évidence les conséquences de cette révolution, au regard de l'écosystème breton, de la biodiversité, de l'emploi, et tout simplement au regard de l'avenir de la Bretagne. Voici quelques interventions remarquées.

Gilles Huet, président d'« Eau et rivières de Bretagne »

Un rétablissement de la qualité des eaux qui s'accompagne d'économies considérables.

En Bretagne aujourd'hui, une prise d'eau sur cinq est non conforme à la réglementation au regard des teneurs en nitrates, 2/3 des prises d'eau nécessitent un traitement d'élimination des pesticides, les marées vertes (ulves en prolifération) génèrent des pollutions bactériennes et nécessitent de lourdes opérations de stockage et de traitement.

Selon un rapport de la Cour des comptes en 2002, « malgré 310 millions d'euro investis depuis 1993, les programmes publics n'ont pas encore prouvé leur efficacité » !

Bulletin d'adhésion

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Rejoignez l'UDB !

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

Les programmes successifs – 200 millions d'euro supplémentaires depuis 2002 (Bretagne eau pure, Pro-littoral, PMPOA 1 puis 2) – ne sont que des opérations de restauration alors qu'il faudrait une réduction des pollutions à la source.

L'agriculture biologique permettrait d'économiser 40 millions d'euro relatifs au traitement des nitrates et des pesticides, 300 millions d'euro d'achat de bouteilles d'eau minérale par les Bretons, sans compter les économies indirectes dans le domaine conchylicole (dégradation de la qualité de l'eau entraînant des fermetures de commercialisation), ainsi que le maintien de l'attractivité touristique (la valeur locative des gîtes ruraux est inversement proportionnelle au nombre de porcs en élevage).

Gilles Caplat, « FNAB »

Une diminution de la consommation énergétique de la « ferme Bretagne », et une amélioration de la biodiversité.

Le modèle industriel intensif et ultra-productif breton est très gourmand en énergie fossile (béton, caillebotis, ventilation, chauffage, fosses à lisier). Une Bretagne biologique, par une moindre concentration des élevages et un lien au sol obligatoire, serait plus économe. Le poste où la baisse serait la plus sensible concerne les engrais chimiques : le coût énergétique énorme des engrais tomberait par définition à zéro.

Par ailleurs, la relocalisation de l'agriculture diminue le coût énergétique des transports d'aliments. Il est difficile de faire pire que l'exportation de poulets en Afrique ou l'importation de soja en provenance du Brésil pour nourrir les élevages industriels !

Une étude très complète réalisée en 2004 par des scientifiques britanniques (Hole et Perkins, « *Does organic farming benefit biodiversity* », in *Biogical Conservation* n° 122) démontre que l'agriculture biologique conduit à une flore plus riche (jusqu'à trois fois plus de vers de terre, papillons, oiseaux). De même, les choix techniques de l'agriculture biologique conduisent au maintien d'un maillage bocager très supérieur à celui de la Bretagne actuelle.

Le seul facteur négatif est l'utilisation fréquente en bio du lithothamme (algue calcaire) : sa surexploitation étant préjudiciable à l'écosystème marin qui l'entoure, il conviendrait d'en limiter l'usage.

Emmanuelle Deraeve, « Frab »

Le sauvetage d'emplois agricoles dans la perspective d'une délocalisation massive de l'agro-alimentaire dans les années à venir.

La région Bretagne compte aujourd'hui 44 300 fermes, sur 1 800 000 hectares (8,4 millions de porcs, 2,1 millions de bovins, 74,3 millions de volailles). En moyenne, le passage en biologique diminuerait le nombre d'animaux par huit (soit 1 million de porcs et 9 millions de volailles). Les surfaces de production légumière seraient au contraire en hausse.



En UTA (unité de travail agricole), les fermes comptent 70 000 travailleurs et l'agro-alimentaire 60 000 employés. Selon une étude « Agreste », l'agriculture biologique emploie en moyenne 25 % d'UTA en plus par rapport au conventionnel, soit 15 000 UTA de plus.

La fin du modèle intensif supprimerait de toute façon une part des emplois du secteur (principalement dans le secteur de l'abattage), mais la transformation et la valorisation sur place – notamment de la viande – permettraient d'amortir un phénomène qui se profile déjà.

Hayo Van der Werf, chercheur à l'INRA et Thierry Burlot, président de la communauté de communes de Lanvollon-Plouha.

L'agriculture biologique: une réponse territoriale, sociale et économique.

Hayo Van der Werf démontre, à partir d'une analyse comparative des cycles de vie, que l'agriculture biologique a moins d'impacts négatifs par hectare (au regard de l'eutrophisation, de l'effet de serre, de l'acidification, de la toxicité terrestre), que l'agriculture raisonnée, voire même le « label rouge ».

Thierry Burlot met en avant l'état de santé des Bretons, notamment en milieu rural (2,5 fois plus de suicides en pays de Guingamp qu'en France). Il insiste sur la capacité des Bretons à travailler en réseau (première région dans le domaine de l'intercommunalité ou de la mise en place des pays).

La régionalisation des aides de la Pac serait un levier remarquable pour l'agriculture biologique. Le problème de l'eau en Bretagne n'est pas une question environnementale, mais relève de l'économie. L'agriculture en Bretagne n'est plus territoriale (sinon, il n'y aurait pas d'excédents d'azote) ; dans le cadre de la gestion des espaces ruraux, les élus locaux n'ont aucune prise sur le développement agricole. C'est le domaine réservé du syndicat majoritaire et de l'État !

En conclusion, Jean-Claude Pierre, président du réseau Cohérence, insiste sur la nécessaire dimension « durable et solidaire » du développement. L'approche doit être globale et systémique, les fondements du développement durable reposent sur la conciliation des contraintes environnementales, économiques et sociétales, cette dernière dimension permettant une solidarité ville-campagne et la réconciliation des paysans avec le reste de la société.

Jean-Jacques Page

Chômage et emploi
la France des inégalités territoriales

En France et en Bretagne, les situations de l'emploi et du chômage sont très contrastées. De plus, derrière la relative sécheresse des chiffres, n'oublions pas qu'il y a des personnes et souvent beaucoup de détresse. Dans ce premier article, nous proposons une approche globale. Prochainement, nous analyserons plus spécialement la situation de la Bretagne.

Le chômage officiel en France : 10 % de la population active

Après trois années consécutives de hausse, le chômage s'est stabilisé en France pour atteindre un taux de près de 10 % fin 2004, soit 2 693 000 personnes en données brutes.

Dans le tableau qui suit, ne sont pris en compte que les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 à l'ANPE, c'est-à-dire les personnes immédiatement disponibles et à la recherche d'emploi à durée indéterminée et à temps plein.

	Décembre 2003	Décembre 2004
Chômage en France	2 707 000	2 693 000
	Taux de chômage (%)	
Ensemble	9,9	9,9
Hommes	9,0	9,0
Femmes	11,0	10,09
Moins de 25 ans	21,3	21,8

Source : Insee BIT (Bureau international du travail).

On constate que les femmes restent plus touchées par le chômage que les hommes. Du côté des moins de 25 ans, c'est la galère ! De façon générale, les jeunes mettent de plus en plus de temps à s'insérer professionnellement, les moins formés sont malheureusement les plus exclus !

Par ailleurs, la France est le pays d'Europe dont le taux d'emploi des personnes de plus de cinquante ans est le plus faible !

Les chômeurs officieux en France plus de 2 millions de personnes dont on parle peu !

C'est le chômage caché. À côté de la catégorie 1 de l'ANPE existent en fait d'autres catégories de chômeurs : par exemple, les chômeurs à temps partiel qui restent inscrits à l'ANPE et qui, pour la plupart, n'ont pas choisi leur temps partiel. Les chiffres sont éloquents.

Chômeurs officieux	**2 186 938**
Chômeurs à temps partiel	1 417 000
Chômeurs en préretraite	471 676
Chômeurs en formation	97 262
CES (Contrat emploi solidarité)	201 000

Données octobre 2004, (ministère du Travail).

Ces quinze dernières années on a connu une accélération du développement des emplois précaires, du temps partiel, de l'intérim, des emplois aidés. Au total, un doublement du nombre des contrats de travail à durée limitée. La notion de « salariés pauvres » a fait son apparition : plus de 1,3 millions de travailleurs vivent dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté en France.

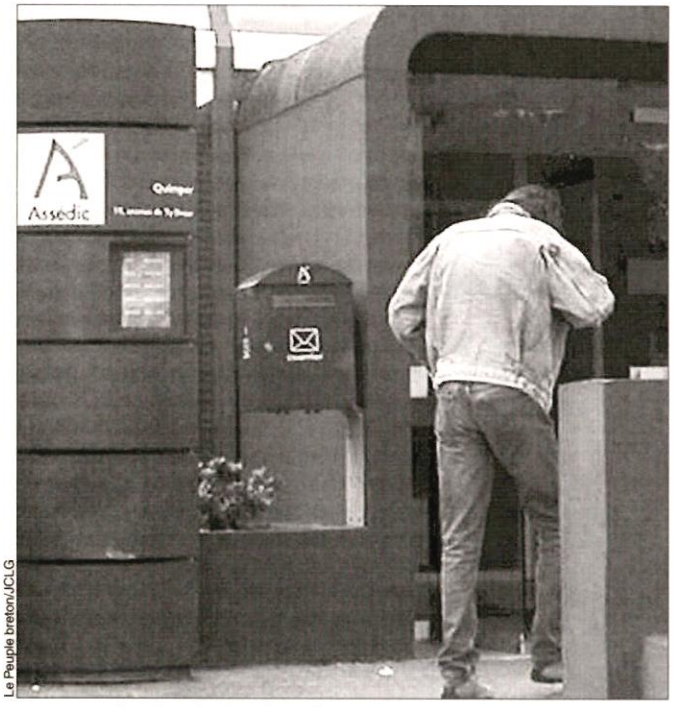
En comptabilisant les chômeurs officiels et les officieux, on constate que le nombre de personnes en recherche d'emploi ou d'une « meilleure » situation professionnelle en France est de plus de 4 600 000 personnes. Malgré les incantations gouvernementales, force est de constater qu'en 2004 la croissance de 2,4 % n'a pas permis de faire reculer le nombre de sans-emploi.

La réalité est que la France a la plus mauvaise politique de l'emploi des pays développés. Un Français sur dix est sans emploi. Une famille monoparentale sur quatre est sans emploi. Les plus touchés sont les plus fragiles, et d'abord les jeunes. La durée du chômage en France est double de celle des autres pays du G7.

Taux de chômage par région : comparaison 2003/2004

	2e trimestre 2003	2e trimestre 2004
Alsace	7,7	8,3
Aquitaine	9,8	9,8
Auvergne	8,4	8,5
Bourgogne	8,6	8,5
Bretagne	8,2	8,0
Centre	8,4	8,6
Champagne – Ardennes	10,1	10,2
Corse	9,9	10,0
Franche-Comté	8,3	8,8
Île-de-France	9,7	10,0
Languedoc – Roussillon	13,9	13,6
Limousin	7,4	7,6
Lorraine	9,4	9,6
Midi – Pyrénées	9,7	9,6
Nord – Pas-de-Calais	12,6	12,9
Basse-Normandie	9,3	9,2
Haute-Normandie	10,5	10,7
Pays-de-la-Loire	8,1	8,2
Picardie	10,4	10,7
Poitou – Charentes	9,2	9,2
Provence – Alpes – C. d'Azur	12,1	11,7
Rhônes – Alpes	8,8	8,8
France métropolitaine	**9,8**	**9,9**

Source : Insee.



Le Peuple breton/JCLG

Le chemin des Assedic dans la société bretonne : beaucoup trop fréquenté...

Le niveau de chômage varie fortement selon les régions. Ces dernières restent très inégales face au chômage, sachant qu'à l'intérieur même des régions de fortes disparités subsistent.

D'une manière générale, le taux de chômage est toujours plus élevé là où les populations sont les plus défavorisées socialement comme dans les banlieues pauvres.

Et la Bretagne ?

Nous n'utilisons que les chiffres de la Bretagne administrative en espérant que nos lecteurs du midi de la Bretagne voudront bien nous en excuser. Sachez tout de même que le taux de chômage en Loire-Atlantique était de 9 % en fin 2004, alors que pour les quatre autres départements, il était de 8 %.

En 2004, le chômage a baissé en Bretagne, plus fortement que dans la plupart des régions françaises. La Bretagne s'en sort à priori plutôt bien, mais d'un département à l'autre des contrastes sensibles existent. Notons aussi que ces données ne prennent pas en compte les migrations de population, notamment l'exode des jeunes qualifiés.

Bretagne : taux de chômage au 31/12 de chaque année (catégorie 1 ANPE)

Il est à noter que la hausse du chômage en 2003 a été de 2,9 % en Bretagne et de 6 % en moyenne en France.

	2002	2003	2004	Évolution 2003/2004
Finistère	8,2	8,7	8,8	+ 3,3 %
Morbihan	8,5	9	8,5	- 3,2 %
Côtes-d'Armor	7,9	8,3	8,2	+0,8 %
Ille-et-Vilaine	7,1	7,6	7	- 5,1 %
Bretagne B4	7,9	8,3	8	- 1,2 %
France	9,3	9,9	9,9	- 0,1 %

En 2004, le chômage a baissé de 1,2 % en Bretagne. Le nombre de chômeurs en Bretagne au 31 décembre (catégorie 1, en données brutes) était de 100 619 personnes.

L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan ont connu en 2004 une baisse significative du taux de chômage : l'est de la Bretagne apparaissant plus dynamique que l'ouest... Mais qu'en est-il de la situation des 21 pays de Bretagne, des créations d'emplois et de l'émigration des jeunes ? Un prochain numéro du PB tentera de répondre à ces questions.

Robert Pédron

Le taux de chômage peut être un indicateur réducteur et trompeur !

Le taux de chômage n'est pas tout. Pour évaluer clairement la situation économique et sociale d'une région, il faut regarder plusieurs indicateurs : le taux et la structure du chômage, les créations d'emplois, et sans doute plus encore le type d'emploi créé (durable ou non, qualifié ou non qualifié) sachant qu'à l'intérieur d'une région tous les bassins d'emploi ne sont pas à égalité.

Dans certains cas, un taux de chômage élevé peut même être synonyme d'une certaine vitalité économique, par exemple dans le cas d' un marché d'emploi dynamique qui attire les personnes en recherche d'emploi venant d'autres territoires.

La comparaison qui suit de trois régions françaises illustre bien que le taux de chômage est un élément nécessaire mais insuffisant pour comprendre les difficultés économiques d'un territoire.

La Région Languedoc-Roussillon est l'une des régions les plus créatrices d'emplois de France, et pourtant son taux de chômage est de 13,6 %. Mais c'est aussi la région qui a le solde migratoire le plus élevé (l'héliotropisme : l'attrait du soleil), aussi bien des actifs que des retraités, que des chômeurs, et une forte précarisation de l'emploi due notamment au nombre des emplois saisonniers liés au tourisme.

Le taux de chômage de la région Nord – Pas-de-Calais est moindre que celui de la région précédente, avec 12,9 %, mais sa situation est beaucoup plus préoccupante : en effet, le taux de chômage de longue durée y est le plus élevé de France. Les jeunes et les chômeurs non qualifiés sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi.

À l'inverse, le Limousin connaît un taux de chômage le plus bas de France : 7,6 %. Les effets de migration et de désertification y jouent à plein ! Mais là en sens inverse de la région Languedoc-Roussillon.

Par ailleurs, en Île-de-France, le taux de chômage est de 10 % mais il recouvre une très grande variabilité de situation : des villes riches avec des taux de 5 % et des banlieues pauvres où le chômage peut dépasser les 20 %...

R.P.

Les prix régionaux de l'avenir du breton



Ofis ar brezhoneg

Photo de famille des lauréats 2005.

Les prix attribués cette année par l'Office de la langue bretonne et la Région Bretagne ont été remis le 18 mai à l'abbaye de Daoulas (29), par Lena Louarn, directrice d'*Ofis ar brezhoneg,* sous la présidence de Jean-Pierre Thomin, élu régional en charge de l'avenir du breton, et en présence de Naig Le Gars, conseillère régionale UDB et d'André Le Gac, conseiller général du Finistère. On a noté l'excellente répartition des lauréats sélectionnés dans les trois catégories (Associations, entreprises, particuliers) tant du point de vue géographique que thématique.

Dans la catégorie « Associations », c'est l'Ubapar qui a reçu le 1er prix. Cette fédération d'éducation populaire, qui a mis en œuvre le diplôme du Bafa en breton, propose aux enfants des filières d'enseignement bilingues des centres de vacances et de loisirs bretonnants.

Remarqué particulièrement, le 3e prix attribué à Ferroudja Aït Aoudia dans la catégorie « Particuliers ». A travers ce choix spontané et symbolique, le jury a voulu saluer le combat et l'ouverture de cette jeune femme, étudiante en breton à Guingamp, dont l'expulsion a récemment été évitée de justesse par la mobilisation de ses amis bretons.

Enfin, dans la catégorie « Entreprises », le premier prix a été décerné à de jeunes créateurs de TV Rennes pour leur émission tonique et résolument moderne : « Urban Breizh ».

R.L.



Ofis ar brezhoneg

A la remise des prix, Lena Louarn, entre André Le Gac (à gauche) et Jean-Pierre Thomin.

Menace sur la filière bilingue en Ille-et-Vilaine

l'UDB se réjouit de la décision du tribunal administratif et espère qu'elle fera jurisprudence

L'Union démocratique bretonne (UDB) observe avec satisfaction que, face à la décision du recteur d'académie de réorganiser la filière bilingue en Ille-et-Vilaine, la détermination des parents des élèves bretonnants de la cité scolaire Émile-Zola à Rennes a payé. En effet, le tribunal administratif, auprès duquel un recours avait été déposé, a relevé que la décision du recteur traduisait « la méconnaissance du principe de continuité éducative posé par l'article L 311-1 du Code de l'éducation ». Cette décision obligeait en effet les élèves à changer d'établissement et aurait constitué un préjudice tel que certains élèves auraient quitté la filière bilingue.

Il serait heureux que le jugement du tribunal administratif fasse jurisprudence, quand on sait le nombre de cours de breton dans le secondaire, les écoles maternelles et élémentaires qui ne sont pas reconduits d'une année sur l'autre.

Dans le premier degré public, sur 32 demandes d'ouverture de poste, cette année, seulement 13,5 ont été accordées. Et seules 2 des 9 demandes d'ouverture de filière bilingue dans le second degré seraient satisfaites, dont l'une – à Belle-Isle-en-Terre – arrachée aux forceps… L'État ne respecte pas les engagements pris lors de la signature de la convention additionnelle au contrat de plan État-Région (2002-2006) sur le bilinguisme français-breton.

Face à cette situation, l'UDB demande que soit mis rapidement à l'étude, dans le cadre du droit à l'expérimentation, un véritable plan de transfert de compétences à la Région Bretagne en matière de politique linguistique et d'enseignement du breton.

C'est en effet aux Bretons et à leurs élus qu'il appartient de décider de l'avenir de la langue bretonne. Dans l'attente de cet indispensable transfert de compétences, la mobilisation de tous – parents et élèves, personnel enseignant et non enseignant, élus attachés à la Bretagne – demeurera nécessaire, et l'UDB continuera de s'y associer.

Hervé Le Gall

Belle-Isle-en-Terre

La mobilisation a payé

Une filière bilingue à Belle-Isle-en-Terre dès la rentrée de septembre 2005. Cette création, que l'UDB a appelée de ses vœux et soutenue, ne peut que réjouir ses adhérents et ses élus, et notamment Yane Kervoas, conseillère municipale à Belle-Isle et Mona Bras, conseillère régionale, qui n'ont pas ménagé leur peine dans le soutien apporté aux parents d'élèves.

Quelles leçons peut-on tirer de ce nouvel épisode de la guerre hypocrite que mènent les pouvoirs publics contre la langue bretonne ? Seule la très forte mobilisation de tous – parents et enfants, personnel enseignant et non enseignant, élus de tous bords – a permis d'obtenir les mesures qui permettront à terme l'épanouissement d'une filière bilingue au collège de Belle-Isle et son prolongement au lycée public de Guingamp.

Mais la réalité est bien celle-là : de plus en plus, la demande des familles pour l'enseignement du breton se heurte aux restrictions gouvernementales et à la mauvaise volonté des responsables qui sont en charge de l'Education nationale en Bretagne, recteur et inspecteurs d'Académie.

Fédération UDB du Trégor-Goëlo



D.R.

Les parents de Belle-Isle.

Langue bretonne :
Un demi-siècle de luttes

Le PB termine ici sa série d'articles sur le combat pour le breton dans les années 1950-2000

La rédaction du PB.

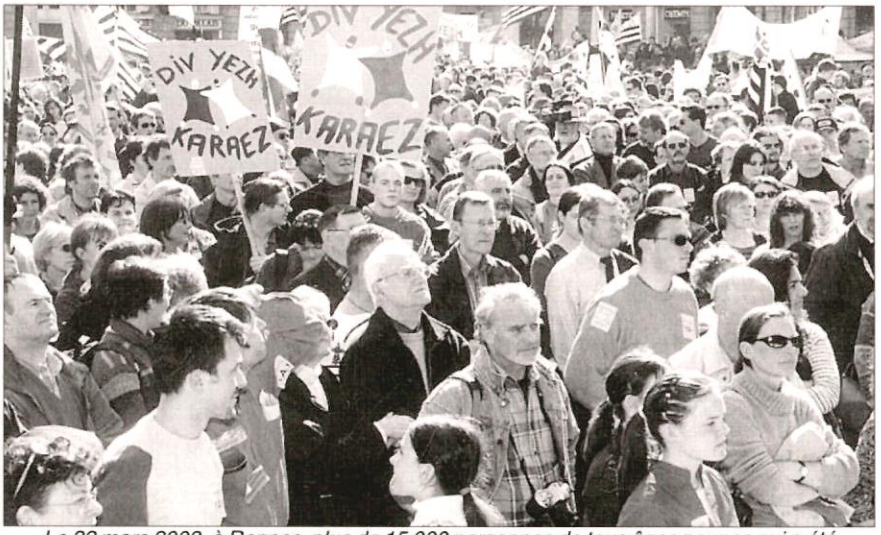


Photo Loeiz Bloñs

Le 22 mars 2003, à Rennes, plus de 15 000 personnes de tous âges pour ce qui a été la plus grande manifestation en faveur du breton. Ici, une vue très partielle de la place du Parlement qui était noire de monde.

5. VERS LA « COMPÉTENCE RÉGIONALE » ?

Les années 90 semblèrent fastes pour le breton. L'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) de Bretagne ouvrait en septembre 1991, seul dans l'Hexagone à proposer des formations disciplinaires et professionnelles en langue régionale. Deux inspecteurs de l'Éducation – l'un dans le primaire, l'autre dans le secondaire – encadraient la discipline et assuraient la formation continue des personnels. La poursuite de la filière d'enseignement bilingue dans le second degré exigeait la mise en cohérence des examens : l'épreuve écrite d'histoire et géographie put être rédigée en breton, au brevet d'abord, au baccalauréat plus tard.

Parallèlement, le rectorat mettait en place, en partenariat avec la Région, un centre multi-média d'édition scolaire, dont le comité rédactionnel était triparti : public, privé catholique, associatif Diwan. Au final, à la rentrée 2004, aux 2 834 élèves bilingues scolarisés par Diwan, il faut ajouter 3 549 élèves dans le public et 3 285 dans l'enseignement catholique. De plus, un nombre encore supérieur d'enfants et d'adolescents suit des cursus d'apprentissage (initiation, options), lesquels débouchent au baccalauréat sur les épreuves de Langue vivante 2 et 3.

Malheureusement, la volonté politique de résoudre le problème linguistique n'a jamais gagné l'administration, centralisée et parisianiste. Les embûches ne manquèrent pas aux fonctionnaires qui, en son sein, étaient en charge d'une discipline qu'ils aimaient mais dont l'image était exécrable : refus des services rectoraux de faciliter la consolidation des effectifs, restriction des horaires ou cours placés à des heures incohérentes, service éclaté des professeurs, rétention d'information de la part de quelques proviseurs hostiles (quand ils ne fermaient pas arbitrairement la classe de breton, du seul fait du prince), etc. Les efforts déployés en faveur d'une réelle promotion des apprentissages linguistiques dans le secondaire se heurtèrent même à la méfiance palpable d'un ou deux hauts responsables, qui craignaient la constitution d'un vivier *trop* important !...

C'est dans le premier degré que la situation était la plus chaotique : si l'inspecteur d'académie des Côtes-d'Armor se montrait coopératif, l'un de ses homologues morbihannais nourrissait une véritable aversion pour les militants de la langue. Et que penser des municipalités refusant la mise à disposition de locaux alors que le niveau des inscriptions atteignait le taux de remplissage requis, de certaines sections syndicales d'établissement s'opposant pour des motifs corporatistes à ce qu'un des postes de l'école soit étiqueté « bilingue » ?

L'élection d'un conseil régional à majorité de gauche, en mars 2004, réveilla bien des enthousiasmes. Hélas ! Nos conseillers régionaux, s'ils ont manifesté d'emblée une réelle volonté de changement, furent incapables de parer le coup de Jarnac du ministre, lequel relevait de manière drastique, à compter de la rentrée de septembre, le seuil d'ouverture et de fermeture des classes de langue. La nôtre fut la plus touchée.

Nos élus à la Région tableraient, dit-on, sur des négociations régulières avec le rectorat, par le biais du conseil académique *ad hoc*. Or, cette formule est dès à présent éculée, puisque les contrats passés antérieurement entre État et Région n'ont que partiellement été respectés, et que l'État, unitaire en France contrairement à d'autres pays, n'est pas tenu juridiquement par la parole qu'il a donnée à ses échelons territoriaux...

Disons-le tout net : il n'existe pas de compétence administrative sans transfert des moyens afférents. En clair, si les Bretons souhaitent gérer la carte scolaire du breton, l'intendance devra suivre. Et les compensations financières évoluer en proportion des besoins. La mesure de régionalisation des personnels Atos, imposée d'en haut et sans concertation, doit pouvoir bénéficier aux professeurs de langue régionale : à savoir que ces derniers ne cesseront aucunement d'être recrutés, formés, dirigés et contrôlés selon les mêmes principes que leurs collègues des disciplines générales (en l'occurrence, dans le cadre de leur ministère), mais que leurs postes, à l'instar de maints supports ou infrastructures d'ores et déjà induits par les lois de décentralisation, seront planifiés et budgétés par l'exécutif régional sur une ligne budgétaire abondée par l'État en fonction des progrès réalisés[1].

Cette forme de gestion décentralisée n'inclut, bien évidemment, ni les contenus et méthodes d'enseignement, ni la délivrance des diplômes, toutes choses qui relèvent de l'autorité centrale. Elle est la seule réponse pertinente à l'ostracisme entretenu depuis des décennies par nos gouvernants jacobins. Nous avons tous en mémoire la déclaration de Georges Pompidou : « Il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France appelée à marquer l'Europe de son sceau. » Et dans une Bretagne dont la culture littéraire et musicale a rayonné et rayonnera encore ?...

Erwan Evenou

1. Rappelons que la grosse majorité des postes d'enseignant, quel que soit le système, public, diocésain ou associatif, sont financés par l'État.

Erratum *: la campagne de presse signalée dans notre précédent article en faveur de l'initiation précoce aux langues étrangères se déroula en 1989 et non en 1987.*

En attendant les grenouilles

Soufflons un peu. Encore trois jours et nous serons fixés. Encore trois jours avant que ne se déchaînent les calamités que d'aucuns, dans de cocasses débordements de lyrisme biblique, nous ont promis pour les lendemains du dangereux scrutin. On nous a prédit une pluie de grenouilles ou une ondée de quarante jours. Si ces paroles ne sont pas sorties de la bouche de M. de la Noë, elles ont bel et bien été prononcées par quelque homme politique ou quelque éditorialiste en verve. Quel que soit le résultat du vote, ces calamités devraient s'abattre car la vérité révélée par une campagne de plusieurs mois est indéniable. Le peuple s'est mal conduit. Que le Oui ou le Non l'emporte ne change rien à l'affaire : le mal est fait.

Des grenouilles, donc. Rien moins que cela. Il est peut-être permis de s'interroger néanmoins sur la nature exacte de ces batraciens punitifs. S'agira-t-il de grenouilles de bénitier ? S'agira-t-il, plus prosaïquement, d'un surpeuplement inhabituel du bord de nos mares estivales ? Ou bien, dans une belle cacophonie désormais familière, les deux à la fois. Coassez, coassez, il en restera forcément quelque chose.

L'essentiel, comme souvent, est ailleurs. Pardelà les coassements cacophoniques de l'avant et de l'après scrutin, ce qui domine c'est le retour du politique au sein d'un peuple que l'on pouvait croire définitivement amorphe. Quand on stigmatise sa mauvaise conduite, le taxe de ringardise, lui reproche son manque de modernité, tente honteusement de le culpabiliser en l'accusant de se recroqueviller sur lui-même, le peuple, la tête haute, dément tout cela et voudrait renvoyer tous ces « grands hommes » à leur mépris en même temps qu'à leurs chères études. Quel cinglant démenti, en effet. Partout, des débats se sont tenus. Dans les maisons de quartiers. Dans des salles municipales, petites ou grandes. Lors de réunions de familles encore étonnées de l'audace des propos échangés. Oui, des débats, des vrais, avec des arguments ajustés qui font mouche. Des débats sans paillettes, pas comme à la télé. De cette immense discussion citoyenne, un point fort finit par émerger : ce texte où puisent aussi bien les partisans de son adoption que les partisans de son rejet, ce texte qui dit tout et son contraire, est impossible en plus d'être illisible. Le peuple a mis du temps à comprendre que lorsqu'il fut décidé de le consulter on pensait bien qu'il s'agirait d'une formalité. Il a mis du temps à le comprendre, mais il l'a bien compris. Puisque cette fois on lui demande son avis, il va le donner son avis. Et que l'on ne mette pas cet avis sur le compte de la politique intérieure. Il a bien compris, le peuple, qu'on lui parlait d'Europe. C'est donc à l'Europe qu'il répond.

On croit accabler le peuple en pointant la diversité du Non en oubliant au passage que le Oui est aussi divers. Cette diversité est celle de la vie. De la vie des femmes et des hommes qui font le peuple. De la vie dont les rédacteurs multiples de cette « usine à gaz » bruxelloise sont si éloignés désormais. De la vie dont ce texte parle finalement si peu pour préférer le carcan de l'économisme. Depuis que les peuples votent, ce qui est mis en scène, en large partie, lors d'une consultation, c'est la vie même de ces peuples. Leur vie et leur histoire, mêlés ensemble. Où est l'Histoire de l'Europe ? Elle n'existe toujours pas, une succession d'événements, fussent-ils marquants, ne saurait faire histoire. Pas d'histoire européenne à partager ensemble, pas de peuple européen. Pas de peuple européen, pas de Constitution possible mais, au contraire, un hyper règlement fouillis que seule la justice se chargera réellement d'éclairer, par-dessus les peuples une fois encore. Cela aussi le peuple le ressent, et peut-être moins confusément qu'il n'y paraît.

Enfin, puisqu'il a été question de grenouilles, le peuple, qui lui aussi peut faire montre d'imagination, pourrait voir dans l'Europe une grenouille de belle taille. Comme celle de la fable, elle veut se faire plus grosse que le bœuf. Elle enfle, elle enfle… Le peuple n'a probablement pas oublié le sort funeste que le fabuliste réserva à sa créature. Cette calamité-là serait d'un autre genre. Et d'une toute autre ampleur.

Yann Fiévet

POBL VREIZH

Manifestadeg ar Faoued :
evit difenn ar servijoù publik e Kreiz-Breizh

D'ar sadorn 7 a viz Mae eo ouzhpenn 2 000 a dud'oa en em vodet war plasenn ar c'hoc'hu kozh, e kreiz-kêr ar Faoued. An dud'oa deuet eno da heul galv « Ar c'homite evit derc'hel ar servijoù publik e Kreiz-Breizh ». Er c'homite-se e kaver un 50 bennak a aozadurioù : sindikadoù, strolladoù politikel, kevredigezhioù... Deuet'oa dilennidi ar vro : maered, kuzulierien kanton, kuzulierien rannvro... Ur vanifestadeg liesliv e oa eta, gant ar stank ma oa bannieloù ar sindikadoù enni, brav-tre da welet dindan heol tomm Kreiz-Breizh.

Be'voe prantad ar prezegennoù : un nebeud pozioù degemer mat gant aotrou Maer ar Faoued, ur brezegenn gant Christian Derrien, aotrou Maer Langonned e anv ar c'homite difenn hag evit klozañ e voe roet ar gomz d'an aotrou Bernard Defaix, a oa deuet espreskaer eus departamant *Creuse* evit degas e skoazell da dud ar vro. Padal oa sklaer an traoù gantañ, hervezañ eo d'ar Stad d'ober war-dro ar servijoù publik. Embann a reas a-ziwar al leurenn : « *Nous n'avons pas de revendications régionalistes* ». D'am soñj e voe gwall souezhet o welet kement a vannielloù Gwenn ha Du er vanifestadeg hag en omesk stank bannieloù melen UDB !

Ur c'hant bennak a-dud eus an Emsav a oa war an dachenn, lod brasañ dioute, deuet diwar atiz « Kenstrollad breton evit difenn ar servijoù publik e Kreiz-Breizh » er c'henstrollad-se e kaver : SLB (Sindikad labourerien Breizh) ; Kevredelezh Vreizh ; Carb ; Breizh 2004 ; Bemdez ; UDB Kreiz-Breizh...). Ur frealz d'an nen'oa gwelet kement a emsaverien er vanifestadeg. Dilennidi an Emsav en o mesk : kuzulierien Tier-Kêr ha daou guzulier rannvro, Naïg ar Gars ha Christian Troadec, hemañ diwezhañ gant e seizenn maer erminiget.

Bez hon eus-ni sav-poentoù disheñvel krenn diouzh pezh a embann ar strolladoù gall war an doare da cheñch penn d'ar vazh evit derc'hel servijoù publik e bourc'hioù Kreiz-Breizh.



Foto Pibl Vreizh

Ar Faoued 7 a viz Mae.

N'omp ket evit degemer vefe dic'hastet ar servijoù publik e Kreiz-Breizh evit leuniañ godelloù paotred an arc'hant bras. Padal n'omp ket kennebeut evit degemer doareoù ur Stad a bleg he fenn dirak ar batroned-se a zo mestr war ekonomiezh Bro-C'hall hag a fell dezhe leuskel tachadoù brasoc'h brasañ eus Breizh da vont da lec'hioù didud ha divuhez. N'eo ket tud *Creuse* na tud *Charente* a oa deuet d'Ar Faoued sambles ganeomp o vanifestiñ hon dislavaro, ar Stad Kreiz ne ra ket he labour derc'hel ar servijoù publik tost d'an dud, pe vije evit ar yec'hed, an deskadurezh, ar gwir da gaout labour... Pelec'h emañ ar c'hempouez hag ar c'henskoazell etre ar rannvroioù a rank gwarant ar Stad ? Pa weler kêr Pariz en he bleuñv hag o kemer pouez... Pa gastizo Pariz e c'hello bevañ Kêr Is !

Neuze e c'houlenn ar « C'henstrollad breton » ; «... *e vefe bodet dilennidi ar c'humunioù, re ar rannvro hag ar Stad, ar sindikadoù, pennoù « Bro-Cob »* (Bro Kornôg Kreiz-Breizh)*, hag an embregerezhioù gant ar pal da gaout un emglev etre rannvro Breizh, Bro-Cob hag ar Stad evit mirout ar servijoù publik e Kreiz-Breizh.*

Ne ra ket ar Stad he labour delc'her ar servijoù publik e Breizh ; neuze eo d'hor bro ha d'he rannoù melestradurel d'ober war o zro diwar neuze. Hor bro he deus diskouezet e oa barrek da gas an traoù war-raok pa vez fiziet enni en ober. Al labour bet kaset da benn evit kempenn al liseoù pe reiñ lañs d'an TER en-dro e Breizh zo ur skouer vat a dalvez e rank ar Vreizhiz mêrañ ar servijoù publik. ».

Ar seurt emglev zo bet sinet etre SNCF ha rannvro Breizh evit ober war-dro an hent-houarn er vro a zo ur skouer vat evidomp. Bep bloaz e vez priziet disoc'hoù an emglev. Ar rannvro eo a ra war-dro an trenioù TER ha dibaoe e vez gwelet ingal niver ar veajourien o kreskiñ.

War dachenn ar servijoù publik evel war meur a zachenn all e soñjomp eo an emrenerezh an hent mat da gas an traoù war-raok e Breizh.

Herve ar Gall

EUS BREST DA VREST

« Emañ Europa etre Brest ha Brest, » a vez lavaret alies e Belarus evit lakaat da gompren e soñj da dud ar vro-se ne vez ket sellet outo gant Europiz ar C'hornôg evel tud eus hor rannved.

Brest, ar porzh-brezel, e oar an holl dud e Breizh e-pelec'h emañ, met eben, etre Warszawa ha Moskov, peseurt doare kêr eo ?



Foto Ronan Leprohon

Brest/Belarus : memes doare da sevel tier... evel e Brest/Breizh.

Emañ e Belarus, nepell eus harzoù Pologn, e kember div stêr. Unan eus kêrioù koshañ Belarus eo. Ne ouezer ket peur e voe savet. Meneget e vez evit ar wech kentañ e-barzh ur skrid kozh savet e 1019 evit danevelliñ un emgann etre priñs Kiev, Yaroslav ar Fur hag ar priñs Sviatopolk. Ul lec'h-ramparzhet e oa d'ar mare-se war harzoù kornôg an tiriad dindan veli Kiev. Lakaet ez eus bet da gompren gant furchadennoù arkeologel graet nevez 'zo, e oa ivez ur geoded kenwerzhel binvidik, gant un artizanerezh a live uhel ha batisoù savet gant ampartiz.

Kêr-benn ur bann eus Rusia e teuas da vezañ e 1795 pa astennas an Tsar e beli war an c'hornadoù-se eus Belarus hag Ukrainia, bet lodennoù eus dugelezh Lituania a-barzh dont da vezañ reoù eus rouantelezh Pologn pa oa bet unanet ar riez-se gant eben (e 1596 e oa bet aozet e Brest al lidoù a unane ilizoù katolik hag ilizoù ortodoks ar rouantelezh liesvroad e oa deut Pologn da vezañ d'ar mare-se). Eus ar re vrasañ e teuas da vezañ he zalvoudegezh strategel evit politikerezh brezel Rusia. Savet e voe enni ur c'hreñvlec'h e 1842. Daoust ma teuas da vezañ ur c'hroazhent eus ar re bouezusañ e rouedad hentoù-houarn Rusia, ne voe ket roet d'ar gêr stumm ur geoded modern etre fin an XIX^{vet} kantved ha derou an XX^{vet} kantved.

Graet e voe enni ar c'hendivizoù etre republik ar Soviedoù hag impalaeriezh Alamagn, hini Aostria-Hungaria hag an hini Osmaniat evit lakaat un termen d'ar brezel etre miz kerzu 1917 ha miz meurzh 1918. « Feur-emglev Brest-Litovsk » a voe graet eus disoc'h ar c'hendivizoù-se (Brest-Litovsk o vezañ anv ar gêr betek



D.R.

Anv Brest e lizherenneg ar ruseg

1921). Kemeret e voe ar gêr gant arme Pologn e-kerz ar brezel diabarzh ha ne voe restaolet da Rusia nemet e 1939.

Dastum a reas brud e-kerz an eil brezel bed pa zeuas a-benn difennerien he c'hreñvlec'h da daliñ miz-pad ouzh arsailhoù Alamaned dek gwech niverusoc'h egeto. Roet e voe al lesanv enorus a « greñvlec'h-harozed » d'ar c'hreñvlec'h-se goude ar brezel pa voe roet da c'houzout e rankas an enebourien diskar e holl zifennerien evit aloubiñ anezhañ, petra bennak e oa bet kollet gantañ an dalvoudegezh strategel a oa bet e hini. Miret eo bet ar c'hreñvlec'h er stad ma oa pa echuas ar c'hrogad start-se. Relegoù e zifennerien (ar « Gwarnizon Divarvel ») a zo bet lakaet dindan dri dal e-harz maen-koun an « Nerzh-Kalon », anezhañ ur peulvan gwalluhel e stumm ur vaionetezenn.

Evel Brest Breizh eo bet adsavet Brest Belarus goude an eil brezel bed. He stumm nevez a laka da soñjal e kêrioù ar c'hreisteiz, gant he gourliorzhoù hag he boulouardoù niverus. Kêr-benn ur bann eo atav, ur bann a vez produet gantañ kalz a ganab, a laezh hag a gig. Digoret ez eus bet skolioù eil-derez ha skolioù-meur e Brest ha dastumet ez eus bet kalz a lusk enni gant industriezh ar c'hoad, al lêr ha gant ar siderurgiezh. Ouzhpenn 250 000 a dud a zo o chom enni ha chomet eo ur c'hroazhenthouarn eus ar re bouezusañ lec'h ma tremen linennoù bras a gas betek Europa ar C'hornôg.

Paol ar Meur

Brest, ville de Biélorussie.

Ar Skorv (7) Jalouzi ar Mor

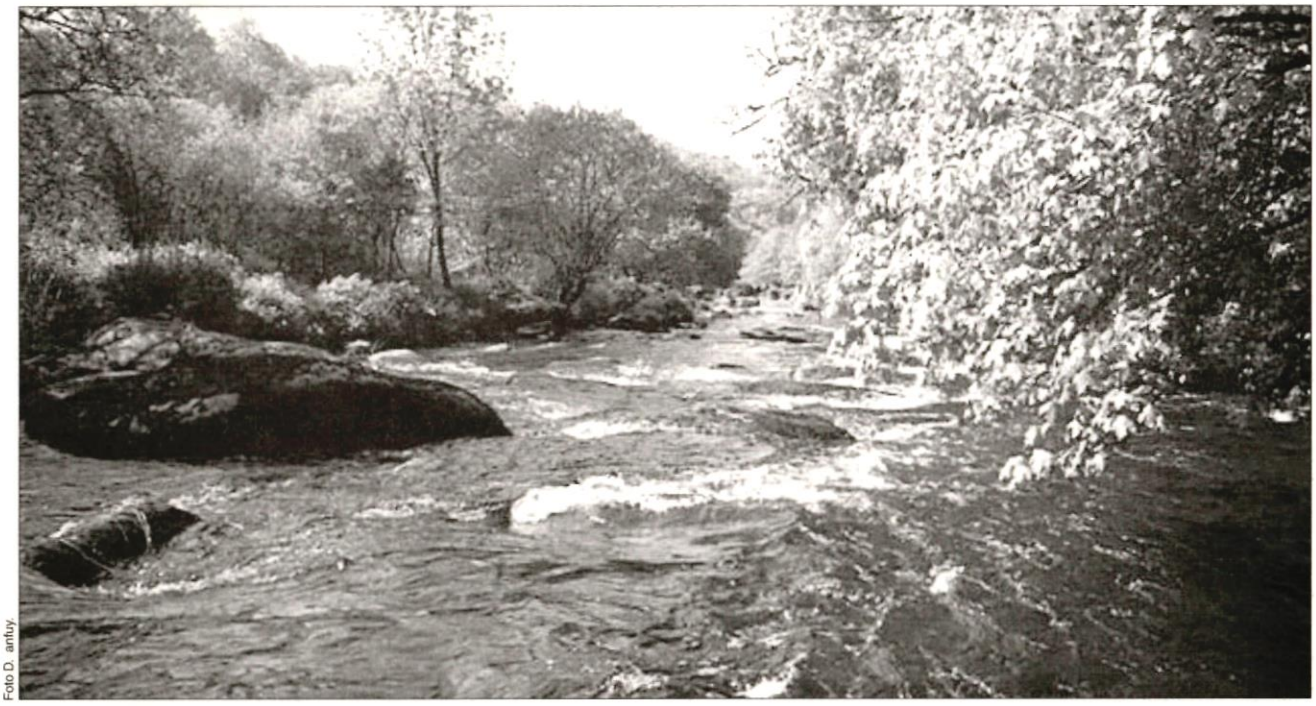


Foto D. anfuy

Hed ha hed bravitez, hed ha hed dishañval
N' eus ket gweledva'bet hañval doc'h unan'rall
Hag ar Mor bras'n em sant gwall gamm, gwall drist, gwall verr
Houlennoù, houlennoù ! e lod n'eo ket deverr
Ha da bep koulz e leñv, ha da bep koulz e koeñv
Ha da bep koulz e krap, ha da bep koulz e sav
Faot dezhoñ mont betek broioù boemus ar Skorv
Faot dezhoñ divroiñ hag anav al leinioù
Eñv a chom en niazoù ! Hag e sav ar c'hounnar
Hag e sav an houlenn... mes atav'ta an tarzh !
Petra eo an houlenn nemet an c'hoant sevel
Da welet ur bed'rall dre guitaat ar c'havell
E sac'h Kewenn eno'n em veuza ha sioula
Ha neaozh ha neoazh pelloc'h'karahe mont
Hag uheloc'h krapout, digor e zaoulagad.
Dizoloiñ, dizoloiñ — Ur wezh en deus pedet
Doue an Avel : « C'hwezit ! c'hwezit àrnin èl ma
C'hellin sevel pelloc'h flajenn riant ar Skorv ! »
An Doue'neus reskontet : « Dibosupl d'an dour sal
Gounit àr an dour sklaer ! Pep unan e dachad
Pep unan e labour. Dour sal e kement lec'h ?

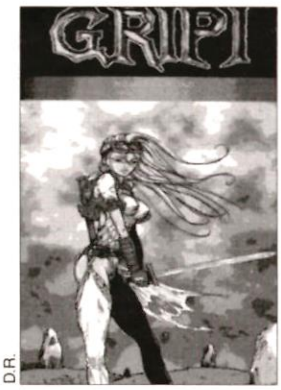
Penaos'vevhe mabden ? »
Hag ar Skorv a c'houde a oui penn doc'h ar Mor
Met ar Mor ne oui mann doc'h broioù glas ar Skorv
Hag a hirvoud : Perak ? ken bras, ken brav ma c'horf
Ha chomel dic'helloud da dizhout lein ar Stêr !
Mouzhet chom ar Mor bras : gouiet penn d' ar mister !
Ur bugel eo chomet ar Skorv : atav àr voulj !
N'eo ket'vit chom trankil. Sailh a ra berpet chourj
C'hoarzhet a ra, c'hoari get razh ar veinigoù
Get holl ar rec'hier ront : ur c'hoarzh lan he genaoù
E laniiñ ar flajenn a vuzul ma teval
A vuzul ma kava tudigoù da youc'hal
Rec'hier ront a viloù, enezennoù ur yuc'h
Ur struj a vugale int dezhi : en arbenn
E kan, e richan, drant dis-ehan er stankenn
Liesliv lieston e kas he sonennoù
A c'hwitell an torig betek kroz an ograoù
Ton gae ar pintig-lann ha tonnenn ar Mor glas
Babilhad bugale ha tousmac'h an arneñv
Glouglou dous ar wazhig ha tarzh an taranoù
Harz'bet d'he c'hoarzhadeg benn kav tud d'he selaou.

Ur bugel eo chomet : goude c'hoari kousket
En ur gwele hep trouz, get ar gwez luskellet.
'N em stlejal àr he gwar e divrec'h an Natur
Difonn, choul ha dis-aon. Gwarnet eo a dra sur.
Ur bugel a vez sur d' out sellet'n e gavel
A oui e par àrn'on selloù flour gwez ihuel
Ha toroù ar manez : atav'taolont evezh
Dallet mand int dezhoñ — Ur pezh a garg ivez
Ken dispar ar bugel ! hag ur miloer'vite
El Narsis emaont-dji.'Strad an dour'n em welont
Ha brav en em gavont ; ankeniet e sellont
Doc'h ar miloer evit'n em anavout : « O Skorv
Hepdeoc'h petra gouiet ac'hanomp, ag hon c'horf ? »
Seul vuiañ'n em sellont, seul vuiañ'n em blijont
Seul vuiañ e kreskaont, seul vuiañ e vravaont
Ar miloer a zo kaoz ha pezh gelloud dezhoñ !
Minc'hoarzh ha c'hoarzh ar vamm zo miloer he bugel
Hag en lak da greskaat
Dour treuzwelus ar Skorv zo miloer gwez ihuel
Hag o lak da vrasaat.

Herve ar Borgn

Du ha gwenn ha plas da lenn…

Gripi ; Ar Gripi, ar Pevar hent (les Quatre routes) 22250 Treveur ; argripi@yahoo.fr ; www.argripi.com ; koumanant bloaz : 24 € ; 6 € an tamm el levrdioù.



D.R.

Deuet eo er-maez eizhvet niverenn Gripi, ur gelaouenn « moliac'h ha faltazi » evel ma c'haller lenn war c'holo pep niverenn.

Krouet eo bet Gripi e miz Here 2002 gant tri den yaouank : Stefan Carpentier, Milio Latimier ha David Païs. Merzet o doa e vanke danvez lenn e brezhoneg war dachennoù liesseurt an SF ha peogwir e talv un ober kant lavar o deus savet ur gelaouenn evit stankañ an toull.



D.R.

E pep niverenn e kaver danevelloù bet skrivet war eeun e brezhoneg pe troet diwar ur yezh all. Teuliadoù a gaver ivez diwar-benn ar « c'hoarioù roll » da skouer (niv. 2 ha 5) pe « an amzer er skiant faltazi » (niv. 3)… Burutelladennoù a lenner evel-just ha gellout a reer tañva tresadennoù savet gant skeudennaouerien Gripi. En niverenn 7 e kaved, peurgetket, un danevell gant Paol a Meur, anv anavezet gant lennerien Pobl Vreizh.

Teir danevell a gaver en niverenn ziwezhañ ha burutelladennoù levrioù, filmoù pe lec'hiennoù. Kavout a reer tresadennoù evel da gustum. Kalonek eo ar skipailh, klask a ra ober labour kempenn hag ezhomm a oa eus lennegezh SF e brezhoneg. Dleout'rafe ar vezhonegerien kaout plijadur o lenn Gripi.



D.R.

Enez ar Vertuz gant Youenn Olier ; embannet gant Imbourc'h, Kergreven, 29800 Trelevenez ; div levrenn (674 pajenn en holl) ; 20 € al levrenn.

Goût oar an holl eo aet Youenn Olier da Anaon e dibenn ar bloavezh 2004. Ur skrivagner a-bouez e oa. Romantour, den a studi, roet en deus ingal e soñj war darvoudoù ar bed en e zeiz-levr. Mat eo eta adembann e romant skiant-faltazi « **Enez ar Vertuz** ». En diavaez eus « Enez ar Rod » Langleiz n'eus romant all ebet a skiant-faltazi e brezhoneg.



D.R.

Setu ar pezh a skriv an embanner : « El levrenn gentañ en emgaver gant ar pent Omega » bet ijinet gant Teilhard de Chardin : ur bed dizenel. En eil lodenn e kaver ur Vreizh oc'h adsevel goude un drouziwezh. Diwar an avanturioù niverus a c'hoarvez el levr-mañ, an hirañ bet skrivet biskoazh e brezhoneg, e tispak tamm-ha-tamm an aozer e veizadur eus an Istor… ».

Kinniget eo kempenn al levr. Domaj eo ne vefe ket tu da bourchas el levrdioù… Ret eo goulenn digant an embanner.

Herve Lannuzel

AL LIAMM

Niverenn 348


Foto Kervella/Al Liamm

Ivona Martin

Aet eo da Anaon d'an 8 a viz C'hwevrer ar Vrestadez Ivona Martin, d'he 98 vloaz. Kalz e labouras evit ar brezhoneg, graet he doa war-dro *Ar Bed Keltiek*, ur glec'hgelaouenn viziek, renet eus Dulenn gant Roparz Hemon. Poulzet he doa Añjela Duval da skrivañ. Setu m'o deus savet Soaz an Tieg ha Goulc'han Kervella bep a bennad d'he enoriñ. Aozañ a rae Ivona danevelloù. Barba Ivinek a oa hec'h anv-pluenn ha div anezho a gaver en niverenn 349.

Ne oa ket diouzh he doare chom da louediñ er gêr, daremprediñ a rae ar c'hampoùhañv, bodadennoù ar C'hendalc'hoù Keltiek aozet e Breizh hag emvodoù all a vrezhonegerien.

E-barzh kaier diwezhañ *Al Liamm* ez eus tu da lenn 6 danevell all. Faltazius ha skañv eo reoù Yann Gerven, Frank Bodenez, Dominig Allain ha Tugdual Kalvez. Reoù Maguy Kerisit ha Jorge Luis Borges (hini talvoudusañ ar roll, troet-brav gant Gerard Fichaud) a zo er c'hontrol liv an enkrez warno.

N'eus studiadenn ebet en niverenn, nemet skridvarnadenn Herve Latimier. Dibabet en deus en taol-mañ sklerijennañ ac'hanomp war levrioù Jacques Duquesne *(Marie)*, Michel Maffesoli *(Le Rythme de la vie, variation sur les sensibilités post-modernes)*, Herve Abalain *(Les Celtes)* ha Thierry Volton *(Brève psychanalyse de la France)*.

Pec'hed e vefe chom hep menegiñ barzhonegoù Per Diolier ha Maguy Kerisit, en o aes war ar pajennoù kentañ.

32 bajenn a notennoù a zo o c'hortoz al lenner. Notomp en o mesk ar re diwar-benn Dastum Bro-Dreger ha beaj un nebeut emsaviz e Kembre e-sell reiñ lañs d'an eskemmoù ha kemer skouer war zoare efedus ar Gembreiz da greskiñ levezon o yezh. Meneg a zo eus levrioù nevez e brezhoneg : *Colomba*, romant Prosper Mérimée, bet lakaet en hor yezh gant Daniel Kernalegen ; Hunvreoù Pêr Mortolod, gant Jef Gedes ; *Hunvreoù*, gant Gwenvred Latimier-Kervella, un oberourez yaouank-flamm ; *An Testamant Nevez e brezhoneg*, gant Luc Bernicot. Bepred e vezer plijet da lenn lizhiri lennerien.

Al Liamm, koumanant-brud 28 lur, da gas da Guzul ar Brezhoneg : 14, straed Louzaouenn an Hañv – 22300 Lannuon.

Marzhin Grogenneg

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

Pour préparer les devoirs et stages de vacances, un aperçu de quelques sites consacrés à la langue bretonne.

Ar Web Brezhoneg

La page d'accueil du « web breton » est entièrement rédigée en breton. Il ne reste qu'une chose à faire, comme l'indique l'en-tête très incitative : apprenez le breton !

Ce site d'information propose un grand nombre de liens concernant la culture et la langue bretonnes. Toutes les rubriques sont rédigées en breton, à l'exception de la page « cours de breton ». La présentation du site est claire et agréable. A visiter, même pour les non bretonnants.



klaskato.free.fr/awb/



br.wikipedia.org

Wiki e brezhoneg

Le « wiki » est une nouvelle technologie qui permet le développement collaboratif de sites Internet. Le serveur wikipédia est une référence d'encyclopédie libre d'accès.

L'amorce de l'encyclopédie en version bretonne contient pour le moment environ 300 articles. De façon assez étonnante, tout le monde peut compléter librement cette encyclopédie.

Le terme wiki provient d'un mot hawaien qui signifie « rapide ».

Skol An Emsav

L'association « Skol An Emsav » organise depuis de nombreuses années, des cours du soir de breton à Rennes et aux alentours.

Le site Internet rassemble tous les renseignements sur les cours et les stages. On peut également y trouver des informations sur la langue bretonne dans le pays de Rennes, du groupe de théâtre Barzhanoff (des pays de l'Est) à « Urban Breizh » le nouveau magazine en breton diffusé par TV Rennes (canal 37). Au travers d'une présentation simple et efficace on accède facilement à l'information recherchée.



perso.wanadoo.fr/skol.an.emsav/



keav.skaer.free.fr

Kamp ar Vrezhonegerien

Depuis 58 ans, l'association KEAV organise des stages d'été en breton.

Après avoir eu lieu dans différents endroits, les stages se tiennent à Skaer (29) depuis 1977.

Le site Internet donne les dates des prochains stages, qui occuperont cette année les trois dernières semaines de juillet. Un petit historique de l'association réalisé pour ses cinquante ans, est daté de 1997. On attend la suite, peut-être pour le 60e anniversaire ?

Les élections législatives au Royaume-Uni

Les élections législatives au Royaume-Uni

Le 5 mai dernier ont eu lieu, au suffrage majoritaire à un tour par circonscription, des élections législatives anticipées pour élire 646 députés aux Communes (contre 659 en 2001). Plus de 44 millions d'électeurs étaient appelés à voter et plus de 61 % d'entre eux se sont déplacés. Le Parti travailliste conserve la majorité absolue avec 356 sièges ; pour la première fois les travaillistes enregistrent trois victoires consécutives ; là encore Tony Blair marche dans les pas de Margaret Thatcher ; mais sa politique sociale thatchérienne et sa politique extérieure atlantiste sont désavouées par une partie de son électorat et le Parti travailliste perd 47 sièges. Les conservateurs ont 197 sièges (+ 33) et les libéraux-démocrates 62 (+ 11). Voyons de plus près la situation dans les nations celtiques du Royaume-Uni.

Progrès du Scottish national Party

En Écosse, on avait 59 sièges à pourvoir aux Communes au lieu de 72, en raison des pouvoirs étendus dont dispose le Parlement écossais. Dans les autres nations du Royaume-Uni, le nombre de sièges restait le même.

Le Parti travailliste domine dans les Lowlands et au sud-ouest de l'Écosse. Avec 39,5 % il recule en suffrages (- 4,5 %) et en sièges : 41 (- 5). Le Parti libéral-démocrate est le grand vainqueur avec 22,6 % des voix (+ 6,3 %) et 11 sièges (+ 2) dans les Highlands et au sud-est de l'Écosse. Le SNP, membre de l'ALE, perd des voix : 17,7 % des suffrages (- 2,4 %) ; mais progresse en sièges : 6 sièges (+ 2 enlevés au Labour dans l'ouest des Grampians et dans les Hébrides). Les conservateurs recueillent 15,8 % des voix (+ 0,2 %) et retrouvent un siège au sud de l'Écosse. Les trotskystes et les Verts écossais n'ont pas d'élu.

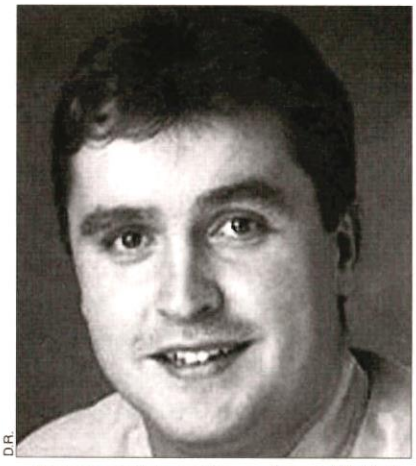
Recul du Plaid Cymru

La participation au pays de Galles a été supérieure à la moyenne britannique avec 62,4 %. Le Parti travailliste obtient 42,7 % des suffrages (- 5,9 %) notamment au nord-est et au sud-est du pays de Galles et 29 sièges (- 5). En revanche le Parti libéral-démocrate progresse nettement et atteint 18,4 % des voix (+ 4,6 %) et obtient 4 sièges (+ 2) dans le centre du pays de Galles. Les conservateurs progressent légèrement et obtiennent 21,4 % des suffrages (+ 0,4 %) ; ils retrouvent un siège enlevé aux travaillistes au nord du pays de Galles.



D.R.

Alex Salmond, leader du SNP, réélu avec plus de 51 % des voix dans l'est de l'Ecosse.



D.R.

Enseignant de gaëlique, Angus McNeil (SNP), a enlevé le siège des Iles de l'Ouest au Labour !

Le Plaid Cymru, membre de l'ALE, recule en voix avec 12,6 % des suffrages (- 1,7 %), mais surtout il n'a plus que trois sièges ; il en perd un dans le Ceredigion au profit d'un libéral-démocrate par 219 voix (0,61 %) seulement. Dans l'île d'Anglesey au nord, Eurig Wyn est battu de 1 242 voix (3,5 %) par un travailliste qui profite de la présence d'un candidat indépendant.

Recul des modérés en Irlande du Nord

En Irlande du Nord, le grand vainqueur du scrutin est le Democratic unionist Party du pasteur Paisley qui obtient 33,7 % des suffrages (+ 11,2 %) et 9 sièges (+ 4 enlevés à l'Ulster unionist Party de David Trimble) dont deux à Belfast. L'UUP ne recueille que 17,8 % des voix (- 9 %) et n'a plus qu'un siège à l'est de Belfast, en en perdant cinq.

Dans la communauté catholique, malgré des affaires récentes, le Sinn Féin progresse : il obtient 24,3 % des voix (+ 2,6 %) et 5 sièges (+ 1, gagné sur le SDLP) à Belfast et à l'ouest de l'Irlande du Nord. Au contraire le Social democratic Labour Party de John Hume est en recul avec 24,3 % des suffrages (- 3,5 %) ; il garde ses trois sièges : s'il en perd un au profit du Sinn Féin, il en gagne un sur l'UUP. L'Alliance, parti intercommunautaire, n'a aucun élu.

D'autres situations

En Cornouailles, autre pays celtique, toutes les siègess ont été remportés par les libéraux-démocrates, dont l'un au détriment des travaillistes. Les Mebyon Kernow, membre de l'ALE, étaient présents dans quatre circonscriptions sur cinq. Leur meilleur score, celui de Dirk Cole, leader du parti, est de 2,41 % et le plus mauvais dans la circonscription gagnée par les libéraux-démocrates n'est que de 0,77 %.

Dans le sud du Dorset, en Angleterre, le candidat du mouvement régionaliste du Wessex n'a obtenu que 0,17 % des suffrages.

Y.J.

EUSKADI

Le temps des possibles

APRES LE REJET par les Cortes du Plan basque de libre association, le Président basque Ibarretxe a dissout le Parlement basque et provoqué des élections le 17 avril. Cependant, la présence d'un nouveau parti, soutenu par Batasuna, n'a pas permis à la coalition sortante d'obtenir la majorité absolue. Mais de nouvelles perspectives s'ouvrent...

Surprise à la veille des élections

Aux élections basques étaient présents les partis « espagnolistes » : Parti populaire (droite), PSOE (socialiste), Izquierda unida (anciens communistes). Les partis nationalistes soutenant le plan de libre association du président Ibarrexte présentaient une liste unique : Parti nationaliste basque (PNV) et Eusko Alkartasuna. Aralar, parti opposé à la violence, issu de Batasuna, avait des candidats pour la première fois. L'Union de l'Alava n'était présente réellement que dans la province de ce nom, l'élection des députés au Parlement basque se faisant par province à la proportionnelle.

La surprise est venue de Batasuna. Après l'interdiction, le 26 mars, de la liste Aukera Guztiak (ex-Batasuna), le Parti communiste des Terres basques (EHAK), a été créé en juillet 2002 après l'interdiction de Batasuna par Aznar. Il a déclaré reprendre les engagements de la liste interdite et Batasuna a appelé le 8 avril à voter pour Ehak, « seule option légale complètement en accord avec le processus de résolution du conflit politique et armé que pose Batasuna ». Le gouvernement espagnol n'avait lancé aucune procédure contre la liste d'Ehak, avec l'intention sans doute d'affaiblir la coalition PNV-EA et de faciliter l'ouverture de négociations avec ETA.

Un résultat incertain

Le 17 avril, les nationalistes recueillent 53,4 % des suffrages (52,1 % en 2001) mais l'alliance PNV-EA tombe à 38,6 % (42,1 % en 2001). La gauche « abertzale » (patriote) retrouvant son socle électoral avec près de 15 % des suffrages, tandis que IU se maintient. Le PSOE progresse fortement cependant que le PP connaît un net recul. La coalition basque tripartite sortante (PNV-EA-IU) ne dispose plus désormais que de 32 sièges contre 33 aux PSOE et PP, mais le siège obtenu par Aralar peut rétablir l'équilibre. La clé de la reconduction du gouvernement basque est donc entre les mains des élus d'Ehak, l'alliance avec les « espagnolistes » étant exclue, et une large coalition PNV-EA-IU-PSOE n'étant pas souhaitée par Ibarretxe.



D.R.

Une présidente pour le Parlement basque.

Vers des négociations avec ETA ?

La négociation entre PSOE et ETA est à l'ordre du jour. Le 18 avril, le secrétaire à l'organisation du PSOE a prôné « un dialogue sans exclusive ». Le 19, Zapatero confirmait que son gouvernement irait jusqu'au bout sur le chemin du dialogue et a rappelé qu'Ehak avait été déclaré légal lorsque le PP était au pouvoir. Le 5 mai Zapatero recevait Ibarretxe ; le même jour, le Secrétaire général du PSOE rencontrait les élus d'Ehak ; il y a aussi un dialogue entre Ibarretxe et les dirigeants de Batasuna.

Les Espagnols sont en majorité favorables à une négociation entre le gouvernement et ETA qui n'a pas perpétré d'attentat mortel depuis deux ans. Tous les partis, sauf le PP, sont prêts à s'asseoir autour d'une table. Le 11 mai, Zapatero a déclaré devant le Parlement espagnol : « La violence n'a pas un prix politique, mais la politique peut travailler à la fin de la violence. J'y travaillerai sans désemparer ». Dans un nouveau sondage, 61,4 % des Espagnols se déclarent favorables à un début de contacts avec ETA et le 17, Zapatero fait approuver par le Parlement un texte qui appuie « les processus de dialogue entre les pouvoirs compétents de l'Etat et ceux qui décident d'abandonner la violence ». Le 13, un dirigeant de Batasuna avait déclaré que l'existence d'ETA « n'aura aucun sens » si l'on parvient à un accord politique final. L'on n'y est pas encore et de récents attentats d'ETA, qui n'ont heureusement pas tué, peuvent viser à peser sur les négociations présentes ou futures.

La présidence du Parlement basque

En mai a eu lieu l'élection du président du Parlement basque. Le 16 mai, au premier tour, le président sortant (PNV) n'obtenait que 32 voix, contre 33 au candidat socialiste. Les élus d'Ehak n'avaient pas participé au vote, ne voulant pas soutenir ce sortant, ancien ministre basque de l'Intérieur, accusé par eux d'avoir réprimé la gauche « abertzale ». Aux tours suivants, la voix de l'élu d'Aralar permit aux PNV-EA de faire équilibre au PSOE, mais la situation restait bloquée. Finalement le PNV désigna un nouveau candidat à la présidence : Izaskun Bilbao, juriste de 44 ans, qui fut élue le 23 mai par 42 voix sur 75 en ayant bénéficié des voix d'Ehak. C'est la première fois qu'une femme préside le Parlement basque, où les femmes sont majoritaires avec 40 des 75 députés.

Il reste maintenant à investir le président et le gouvernement de la Communauté autonome basque. Il serait de bonne augure que l'esprit d'ouverture des élus d'Ehak se confirme lors de ce vote...

Yves Jardin

La Turquie et le génocide arménien

90e anniversaire du génocide de 1915

Si l'Allemagne a été obligée de reconnaître les génocides juif et tsigane, la Turquie, qui postule pour l'entrée dans l'UE, doit au préalable reconnaître le génocide arménien. En Bretagne, nous ne pouvons pas nous désintéresser de ces pays, car chez nous vivent, le plus souvent en bonne intelligence, des Turcs, des Kurdes et des Arméniens et la vérité historique est une obligation pour tout démocrate.

Un tabou : Atatürk

Le refus du gouvernement turc actuel de reconnaître une évidence démontrée à l'époque par de nombreux témoins visuels, parfois amis de la Turquie, n'est pas sérieusement motivé. Tous les responsables sont morts depuis longtemps, les survivants aussi, et il n'y a plus d'Arméniens en Arménie turque, donc plus de revendication territoriale possible. Alors ?

La seule explication de ce refus semble être de l'ordre du tabou : le génocide de 1915-1916, le plus important en chiffres, a été commis sur l'ordre du « Comité Union et progrès », parti au pouvoir à l'époque. Or, le fondateur de l'État turc moderne, Kemal Atatürk, qui est encore la référence politique du pays, était membre de ce parti, même si lui-même n'arrive au pouvoir qu'en 1923 et n'est donc pas un des responsables des faits de 1915. Mais le principal responsable du génocide, Taalat Pascha, a encore aujourd'hui une statue à Istanbul… L'autre couleuvre à avaler pour l'État turc, c'est de reconnaître que les massacres d'Arméniens ont été commis entre 1894 et 1923, donc sous trois régimes politiques différents.

Les Arméniens, « têtes de Turc »

Avant le génocide, les Arméniens se distinguaient des Turcs par la religion, les professions et les traditions, mais pas par la langue, car ils étaient très majoritairement turcophones, seul le clergé et quelques intellectuels cultivaient l'arménien. De 1894 à 1896, pour réprimer l'agitation de mouvements arméniens, pourtant minoritaires, en Cilicie (la région d'Adana), le sultan Abdul Hamid envoya l'armée, et près 300 000 Arméniens y furent massacrés. En 1908, les Jeunes Turcs – comme on nomme les militants du Comité Union et progrès – par un coup d'État déposent Abdul Hamid. Ce sont des nationalistes modernistes, laïques, républicains, jacobins et européanisés. Leur idéologie est largement inspirée par celle des jacobins de la Révolution française. En 1909, ils fomentèrent un pogrom à Adana où environ 30 000 Arméniens disparurent…

Parmi leurs dirigeants qui prennent le pouvoir, se distinguent Taalat Pascha, ministre de l'Intérieur et chef du gouvernement, politicien sans scrupule, et Enver Pascha, ministre de la Guerre, général utopiste et ambitieux. Ils sont francophiles par admiration pour les jacobins français, mais l'alliance franco-russe les pousse, après hésitation, à s'engager aux côtés de l'Allemagne en 1914, car pour eux la Russie – qui cherche depuis longtemps à détruire l'empire turc pour contrôler les détroits des Dardanelles et du Bosphore – représente le principal danger.

Après avoir perdu ses colonies européennes et africaines durant le 19e siècle, l'empire turc est devenu essentiellement asiatique en 1914. Aussi, Enver Pascha caresse le rêve de rassembler, sous sa férule, tous les turcophones d'Asie : c'est le « pantouranisme ». De ce point de vue, les Arméniens forment un obstacle entre les Turcs et les Azéris d'Azerbaïdjan. De plus, des nationalistes arméniens réfugiés en Russie incitent leurs frères à la révolte contre le pouvoir d'Istanbul. Ils rêvent de constituer un État, une grande Arménie, et sont encouragés par le tsar, qui occupe depuis longtemps la moitié orientale de l'Arménie, autour d'Erevan, et fait feu de tout bois contre l'ennemi turc.

La guerre commence mal pour les Turcs. Même encadrés par des offi-



Photo Armin Wegner.

Arménie 1915 : les convois….

ciers allemands, ils ont du mal à défendre leur immense empire. Une attaque germano-turque est repoussée par les Anglais, en Égypte, et les Russes en profitent pour envahir l'Arménie turque, autour de Bitlis et du lac de Van. Les Arméniens de ce petit secteur échappent au génocide qui débute en accompagnant les Russes dans leur repli. Pour les Jeunes Turcs au pouvoir, le prétexte est tout trouvé : les Arméniens de l'empire sont tous des traîtres potentiels, il faut les ***déplacer*** pour éviter qu'ils ne facilitent le retour des Russes. Le principe de la punition collective est adopté en 1915 : un peuple entier paiera pour quelques nationalistes.

L'horreur

Les soldats arméniens de l'armée turque de 1914 sont tous désarmés, regroupés et envoyés à des « corvées de bois » où ils sont fusillés par paquets. Les civils arméniens qui vivaient disséminés dans les villes et villages de l'Arménie, entre Ankara et la frontière russe, sont jetés hors de leurs maisons, doivent vendre leurs biens à bas prix et sont regroupés en colonnes pour partir à pied, encadrés par des prisonniers de droit commun, libérés et déguisés en gendarmes. Les hommes sont en général séparés de leur famille et pendus ou fusillés, parfois d'abord torturés ou mutilés. Les femmes et les enfants, quand ils ne sont pas réduits en esclavage, cheminent à pied sur des centaines de kilomètres à travers les montagnes. Les convois sont harcelés par des brigands kurdes, encouragés par le gouvernement. Des femmes sont violées. Des enfants furent cependant parfois adoptés par des familles turques ou kurdes, ce qui montre la compassion de certains musulmans à l'égard des Arméniens.

Alep, en Syrie, est la plaque tournante de ces convois, que rejoignent ceux des Arméniens chassés de Cilicie, qui étaient pourtant géographiquement dans l'impossibilité d'avoir des contacts avec les Russes. Les survivants de ces marches sont parqués dans des camps au bord de l'Euphrate, où ils meurent de faim et de maladie. Parfois, les gardiens les parquent dans des grottes et les asphyxient par la fumée. Quelques femmes et enfants sont vendus à des bédouins qui fournissent des harems ou des bordels. Les Arméniens de Trébizonde, au bord de la mer Noire, n'ont pas participé pas aux marches : ils sont, eux, embarqués sur des barges, ficelés et coulés en mer…

En 1916, le bilan s'élève à un million et demi de victimes, selon la moyenne des estimations. L'Arménie occidentale et la Cilicie sont vides d'Arméniens. Au passage, des Grecs aussi ont été chassés ou liquidés et, dans la foulée, les Jeunes Turcs éliminent aussi de petites minorités chrétiennes autochtones, comme les Assyro-Chaldéens.

Henry Morgenthau, ambassadeur américain à Istanbul, qui a de bonnes relations avec Taalat Pascha, tente de le persuader de stopper le génocide. Il s'entend répondre : « Vous êtes juif, alors pourquoi vous préoccupez-vous du sort d'Arméniens qui sont des chrétiens ? » Et dans une interview au *Berliner Tagblatt,* Taalat Pascha explique que « les innocents d'aujourd'hui seront peut-être les coupables de demain », justifiant par là la déportation – en fait l'extermination – des femmes et des enfants arméniens. Et, de fait, on cherche à éviter que les enfants puissent un jour venger leurs parents.

Le génocide arménien fut une catastrophe pour la Turquie qui perdit une grande partie de sa population, composée de gens travailleurs et productifs ; Arméniens, Grecs et Juifs pratiquaient le commerce, l'artisanat, l'industrie, étaient plurilingues et comptaient de nombreux intellectuels. Mais pour les Jeunes Turcs comme pour les jacobins de tous pays, l'aveuglement idéologique dépasse la raison objective…

Procès et châtiments

En 1918, les Jeunes Turcs signent l'armistice avec les Anglais, et leurs leaders gagnent Berlin. En janvier 1919, un témoin allemand du génocide, Armin Wegner, envoie un rapport émaillé de photographies au président américain Wilson. Le nouveau gouvernement turc, monarchiste et conservateur, tente de faire bonne figure devant des vainqueurs qui voudraient rayer la Turquie de la carte. Il organise donc le procès des Jeunes Turcs à Istanbul au printemps 1919. Les leaders en fuite sont condamnés par contumace, pour avoir entraîné la Turquie dans la guerre **et pour avoir exterminé les Arméniens**. Depuis, les minutes de ce procès ont disparu en Turquie ! Mais une copie demeure heureusement à la bibliothèque du Congrès à Washington.

Puis, en 1921 à Berlin, Taalat Pascha est assassiné par un survivant du génocide, Teilirian. Le meurtrier est jugé, mais il se défend si bien que son procès tourne à celui de sa victime et Teilirian est acquitté. Peu après, Enver Pascha quitte Berlin pour l'Asie centrale, où il tente de créer une fédération de peuples turcophones, mais il est tué dans un combat contre un bataillon arménien de l'armée soviétique. L'URSS créée en 1922 comprend en effet une république arménienne. Quant à la Turquie elle obtient au traité de Lausanne de 1923 ses frontières actuelles : l'Occident souhaitant en faire un rempart contre la menace bolchevique…

Un terrorisme publicitaire

Le génocide arménien fut oublié et les survivants se dispersèrent dans le monde entier. Il fallut attendre les années 1975-1980 pour que de petits groupes terroristes, par l'assassinat de diplomates turcs ou le plasticage de compagnies aériennes, obligent la communauté internationale à se souvenir du génocide. Sous Clinton, le Sénat américain reconnut le génocide, mais le président mit son veto, pour ne pas froisser la Turquie, membre de l'Otan. En 2001, l'Assemblée nationale française a reconnu le génocide. Mais l'État turc continue tranquillement à nier l'évidence, tout comme il craint la revendication d'autonomie de la seule minorité qu'il n'ait pas éradiquée : les Kurdes. L'histoire officielle turque prétend que des massacres entre communautés ont été commis en Arménie, et renvoie dos à dos Arméniens, Turcs et Kurdes, ce qui est totalement mensonger.

L'Europe doit exiger de la Turquie qu'elle reconnaisse qu'elle a exterminé sa minorité arménienne, près de deux millions de personnes, entre 1894 et 1923, dont 1,2 million environ en 1915. Pourrait-on faire confiance à un État qui nierait avoir commis le premier grand génocide du 20e siècle, et l'admettre les yeux fermés au sein de l'UE ? La Turquie n'a pas à craindre l'irrédentisme arménien : il n'y a plus d'Arméniens en Arménie historique, il en resterait 80 000 éparpillés dans le reste du pays dont l'intégrité territoriale ne sera jamais menacée par eux. Si la Turquie s'obstine à nier, c'est uniquement par « fierté » ! L'Europe démocratique pourrait-elle l'accepter ?

Fränzi Waag

Un jour avec.... Du jazz

Déjà plus de vingt ans que le piano aérien de Didier Squiban nous enchante, passant indifféremment du jazz au traditionnel breton avec une longue incursion dans le classique. Après une trilogie d'aquarelles musicales et deux somptueuses symphonies, successivement* Bretagne *et* Iroise*, le pianiste léonard nous revient cette fois avec un album intimiste enregistré lors de sa tournée 2004 des chapelles de Bretagne.

Jeunesse et débuts

Originaire de Portsall, Didier Squiban est né en 1959 à Saint-Renan dans une famille issue de l'île Molène. « Des parents artisans à Ploudalmézeau, pas du tout musiciens », confesse Didier. « C'est à sept ans que j'ai découvert la musique, se remémore-t-il. Un jour que je me promenais dans le bourg avec ma mère, j'ai entendu un son d'orgue dans l'église. C'était un jeune touriste qui faisait des gammes. Et tout de suite j'ai dit à ma mère : « C'est ça que j'ai envie de faire, jouer de l'orgue. » »

Après avoir exécuté ses premières gammes sur l'orgue de l'église paroissiale à l'âge de huit ans, Didier se tourne vers le piano : des premiers cours de musique avec le curé. Mais le véritable professeur de Didier fut Pierre-Yves Moign, celui-là même qui quelques années plus tard allait devenir l'orchestrateur de ses deux symphonies.

Après le lycée, il s'oriente vers des études de musicologie à Brest, puis à Rennes et Paris. Mais en 1977 un événement important va changer le cours d'une carrière qui s'annonçait toute tracée. Didier Squiban découvre par hasard dans un magasin de musique un album du pianiste de jazz Bill Evans. À partir de ce moment, il se dirige vers le jazz et y travaillera durant une dizaine d'années.

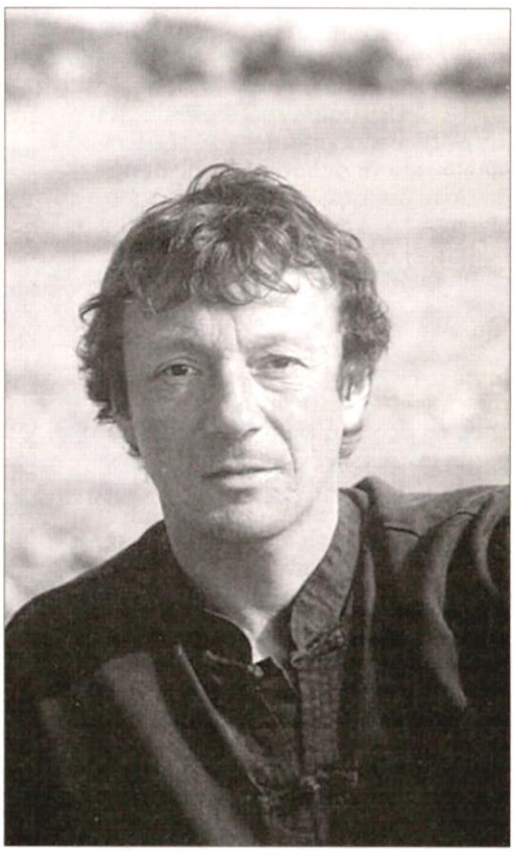
Parallèlement il passe son agrégation de musique avec succès en 1988 et devient professeur. Mais Didier, qui veut avant tout vivre de sa musique, démissionne en 1991 après avoir réalisé son premier album *Tendances*.

Inconditionnel de la Bretagne et plus encore de son Finistère natal, Didier Squiban emprunte déjà à la musique traditionnelle. Cette triade classique, jazz et bretonne va définitivement sceller ce qui sera désormais son style musical.

Des rencontres décisives

La carrière de Didier est jalonnée d'une multitude de rencontres musicales. C'est en 1993 que Dan ar Braz fait appel à lui pour participer à la grande aventure de *L'Héritage des Celtes*.

« Une fois de plus, reconnaît-il, le hasard a bien fait les choses. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance de Yann-Fañch Kemener et que l'on a commencé notre duo en interprétant *Enez Eussa*. »



D. Leroux/LOZ Production

Cette rencontre avec le chanteur traditionnel sera d'ailleurs décisive pour la suite de leurs carrières respectives. Yann-Fañch lui apporte des bases essentielles et l'encourage à poursuivre dans ce style qui lui est propre, subtile alchimie de musique bretonne, mâtinée d'impros jazz et d'envolées classiques.

« Yann-Fañch m'a réappris des mélodies que je jouais déjà étant petit, explique Didier. Par exemple je jouais un cantique intitulé *Ar Baradoz*, le premier de mon album *Molène*. Et Yann-Fañch connaissait la même mélodie, mais pas sous la forme d'un cantique : c'était sa gwerz *Jenovefa*. En fait, il y bien des années, les prêtres se sont approprié les gwerzioù pour les adapter au public qui connaissait déjà les mélodies…

« Yann-Fañch m'a appris beaucoup de mélodies et de gwerzioù. Je me mettais au piano, il chantait un air et progressivement le morceau se construisait. C'est toujours ainsi que l'on travaillait, presque de façon improvisée, parfois même juste avant l'enregistrement d'un album.

« Les mélodies bretonnes sont très simples au départ, et il était rare qu'elles soient accompagnées. Il fallait donc rester dans cet esprit très simple tout en y apportant, grâce au piano, une autre couleur. »

C'est ainsi que naîtront successivement les albums *Enez Eussa*, *Île-Exil* et enfin *Kimiad*, qui tous trois connaîtront le succès. De ces années Didier garde un excellent souvenir, même si, comme il se plaît à le dire, il n'était là que pour assurer le « trou breton », pour contraster avec de gros ensembles comme les bagadoù.

« Ce qui m'a surtout intéressé dans cette aventure, c'était le fait de rencontrer des tas de musiciens comme Ronan Le Bars, Jean-Michel Veillon, Gilles Le Bigot ou Jacques Pellen. D'ailleurs peu après j'ai monté un en-

Didier Squiban à la gavotte

semble, An Tour Tan, avec des musiciens issus de *L'Héritage des Celtes* et d'autres venus du jazz. Cette formation a fonctionné durant deux ou trois ans. On a fait la musique de Brest 96, enregistré un album et pas mal de concerts aussi. Mais c'était un ensemble beaucoup trop lourd pour être viable à long terme ». C'est à cette époque qu'il a également commencé à travailler avec Manu Lann Huel avec lequel il enregistrera par la suite trois albums.

La Bretagne et la mer

Après ces années intenses, Didier Squiban décide de s'exiler sur une île pour y interpréter sa musique au milieu de la mer : ce sera Molène, berceau de ses racines familiales. Il installe son piano dans l'église afin de profiter de l'acoustique exceptionnelle du lieu et, seul au milieu de l'Océan, il compose et enregistre le premier album de ce qui sera une trilogie pour piano : *Molène*. Une fois de plus c'est une réussite, saluée par une pluie de récompenses parmi lesquelles le grand prix du disque « Produit en Bretagne ».

« La mer est un élément primordial dans ma musique, poursuit Didier, d'une part parce que je travaille toujours en face d'elle, comme ici dans ce studio. Mes réussites, les choses que j'ai bien aimées, ont toujours été en lien avec, ou auprès de la mer, que ce soit *Molène* où je me suis exilé pendant quinze jours — Ah le silence au milieu d'une île ! — ou *Porz Gwenn*, ici chez moi face à la rade de Brest ou encore *Rozbras*, chez mon producteur Gilles Lozac'hmeur entre Aven et Belon.

« Et le but de ces trois albums a été également de montrer trois endroits où j'ai vécu et composé, toujours face à la mer. »

Suivront de multiples tournées en Bretagne et à l'étranger jusqu'en Chine et au Japon, où partout c'est un triomphe. Enfin en 2003 l'album *Ballades*, véritable invitation au voyage conclut provisoirement le cycle des albums pour piano solo.

Deux symphonies bretonnes

Parallèlement à sa trilogie, Didier Squiban se met, à la demande de Gilles Lozac'hmeur, à composer une symphonie, œuvre emblématique pour le passage de l'an 2000. Ce sera la *Symphonie Bretagne* qui rassemble sous la houlette de Didier les 80 choristes et musiciens de l'orchestre de Bretagne. Et, clin d'œil au destin, l'orchestration en est confiée à Pierre-Yves Moign, un spécialiste, mais également le premier professeur de musique du jeune garçon de Portsall. C'est encore un succès. Et comme décidément Didier Squiban a de la suite dans les idées, il remet ça en 2004 avec la *Symphonie Iroise* jouée en juillet dernier à Brest et Quimper.

« C'est un rêve, avoue-t-il, parce que c'est ma musique, celle que j'ai imaginée au piano solo, composition et arrangements, qui est jouée par les 50 musiciens de l'orchestre de Bretagne. C'est fantastique, s'enthousiasme-t-il. Lorsqu'on se retrouve au milieu de l'orchestre, on a un son magnifique. On ressent des impressions incroyables et l'on plane. Cela s'est très bien passé avec l'orchestre. Ce sont tous d'excellents musiciens. De plus, comme la plupart d'entre eux sont bretons, ils sont déjà sensibilisés à la musique traditionnelle. »

Nous avons demandé à Didier Squiban si cette nouvelle symphonie présentait des ressemblances avec la précédente.

« Bien entendu mes deux symphonies ont été écrites dans le même esprit, la même logique. Mais le résultat est différent. C'est comme la différence entre *Molène* et *Porz Gwenn*. Le premier est très traditionnel et comprend de nombreuses petites pièces, tandis que *Porz Gwenn* est beaucoup plus écrit avec des morceaux plus développés.

« Même chose pour les symphonies. Dans la *Symphonie Bretagne* il y a beaucoup de thèmes traditionnels, car c'est un hommage à mon pays. La *Symphonie Iroise* comprend davantage de compositions, même si les thèmes traditionnels sont aussi bien présents. Et puis la construction en est différente. Alors que la première était en trois mouvements, celle-ci n'en a que deux. Pour autant toutes les deux ont une nette coloration traditionnelle, car je suis trop imprégné de la musique bretonne pour la renier. Pourquoi le taire ? J'adore ça ! »

Le dernier album

Le 20 mai dernier est sorti un nouvel album intitulé *Tournée des Chapelles*. Depuis quelques années, Didier Squiban a pris l'habitude de sillonner la Bretagne durant l'été pour y jouer en solo dans les chapelles et églises. Le présent album a été enregistré en public à l'occasion de la tournée des chapelles 2004.

« J'ai enregistré ce disque dans une dizaine de chapelles dont l'île de Groix, Ouessant, Portsall, le mont Dol… J'ai voulu construire cet album comme si c'était un seul concert, mais j'ai pris un morceau dans chaque chapelle. Ainsi le son est légèrement différent, ce qui crée des ambiances particulières.

« Ce n'est pas un disque complètement nouveau du fait des reprises de titres déjà enregistrés en solo ou dans les symphonies. Mais il y a quelques nouveautés comme *Women of Ireland*, un thème traditionnel irlandais. On trouve des thèmes bretons, des compositions ou des impros, mais joués totalement différemment de mes précédents albums.

« Jouer dans les chapelles m'intéresse beaucoup. D'une part pour l'atmosphère exceptionnelle, mais aussi pour la sérénité, l'ambiance quasi religieuse, le rapport privilégié qui s'installe entre le public et moi-même. J'ai d'ailleurs une anecdote à ce propos. L'avant-dernier morceau est un cantique pendant lequel il y a un silence complet et une résonance particulière. Et là, au milieu du morceau, on entend les cloches de l'église qui sonnent dans la même tonalité que l'accord du piano. Ça a amusé le public. »

« Et conclut Didier, je vais me remettre à l'écriture, ce qui prend énormément de temps mais est très captivant. Avec, bien entendu, la Bretagne au centre. »

Propos recueillis par Philippe Cousin

Musiques de Celtie

SHARON SHANNON - FRANKIE GAVIN - MICHAEL Mc GOLDRICK - JIM MURRAY - *Tunes* (Daisy Label/Keltia Musique KMCD 159)



Après sept albums dont un *live* et un *best of*, Sharon Shannon s'associe aujourd'hui avec trois musiciens de renom, le violoniste Frankie Gavin, le flûtiste Michael McGoldrick et son guitariste habituel Jim Murray.

On ne présente plus Sharon qui, depuis 89, poursuit une carrière d'accordéoniste avec le succès que l'on sait. F. Gavin est, lui, le leader du groupe Dé Dannan et l'on ne compte plus les albums auxquels il a participé, que ce soit avec son groupe, en solo ou aux côtés des plus grands, de Stéphane Grappelli aux Rolling Stones. Quant à M. McGoldrick, il a successivement joué au sein de Lúnasa puis de Capercaillie tout en poursuivant une brillante carrière solo.

À eux quatre, ils nous servent un puissant album où ils rivalisent, bien sûr, de talent. En dehors des traditionnels irlandais, chacun a apporté une ou plusieurs compositions, sans compter quelques airs écossais ou asturiens.

Le duo *fiddle*/flûte distille une ardeur jubilatoire tandis que l'accordéon vibrionnant déroule des boucles musicales et que la guitare impose une rythmique implacable. Du grand art.

FRANKIE KENNEDY WINTER SCHOOL - *An Gaoth Aduaidh (The North Wind)* (Autoproduit FKWS 001 - gearoidm@iol.ie)

Dix ans après sa disparition, personne n'a oublié le flûtiste Frankie Kennedy, un des fondateurs du groupe légendaire Altan. Peu après sa mort, quelques proches et amis ont mis sur pied la Frankie Kennedy Winter School qui, tous les ans durant la semaine après Noël, réunit dans le Donegal les adeptes de la musique irlandaise.

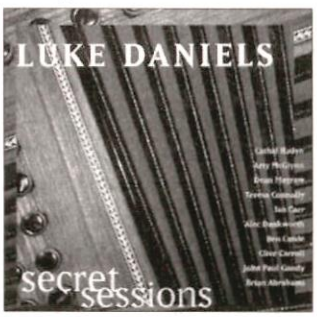
Dix années que cela dure, toujours avec le même entrain et, pour célébrer cet anniversaire et la mémoire de Frankie, Paul McGrattan a réuni autour de lui une douzaine de flûtistes de renom sur un extraordinaire album intitulé ***An Gaoth Aduaidh*** (*Le Vent du nord*).



Tout ce que l'Irlande compte de flûtistes de talent s'est donné rendez-vous, à commencer par le plus célèbre, Matt Molloy, mais aussi Desi Wilkinson, Hammy Hamilton, Conor Byrne ou Harry Bradley. Sept d'entre eux sur treize sont originaires du nord de l'Irlande, Donegal oblige, et interprètent bien entendu de nombreux airs de cette partie septentrionale de l'Île Verte.

Enfin à remarquer la superbe photo de la jaquette : une vue magnifique du mont Errigal qui domine de sa majesté la région de Gaoth Dobhair où se tient la Frankie Kennedy Winter School.

LUKE DANIELS - *Secret Sessions* (Wren Records WRCD 1405 - Distribution Keltia)



Il avait durant quelques années fait partie de Dé Dannan puis avait accompagné un temps Riverdance ainsi que la chanteuse Eleanor Shanley.

Originaire d'Angleterre mais d'ascendance irlandaise, Luke Daniels débute l'accordéon à l'âge de 10 ans après avoir tâté du bodhrán. Il s'y met tant et si bien qu'à 18 ans le voilà nommé meilleur espoir folk par la BBC. C'est la même année, en 92, qu'il produit un premier album : *Tarentella*.

Il n'a cessé depuis de multiplier les expériences les plus diverses, puisque de la musique irlandaise il est également allé flirter avec le jazz ou le classique, adaptant notamment Bach ou Paganini à l'accordéon.

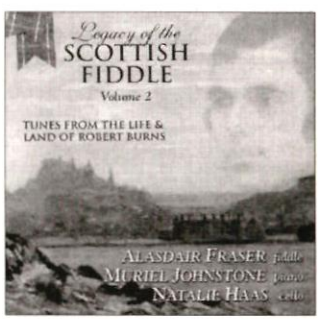
Après plusieurs albums solo ou en groupe, le revoilà avec ***Secret Sessions***, surprenant mélange de musiques variées, prétexte à rencontres avec toutes sortes de musiciens, des guitaristes Arty McGlynn ou Ian Carr aux *fiddlers* Cathal Hayden ou Teresa Connolly.

On voyage ainsi sans problème des *reels* ou *jigs* traditionnels à une valse beaucoup plus classique en passant par quelques incursions par le free-jazz ou le tango et même une pointe de musette.

Un musicien vraiment étonnant.

ALASDAIR - ALASDAIR FRASER - MURIEL JOHNSTONE - NATALIE HAAS - Legacy of the Scottish Fiddle (Culburnie Greentrax CUL 120 - Distribution Keltia)

Nouvel album à voir le jour chez Culburnie, Legacy of the Scottish Fiddle. Ce projet partiellement inspiré par les chansons de Robert Burns, le grand poète écossais du XVIIIe siècle, est une fois de plus initié par le violoniste Alasdair Fraser secondé par sa partenaire musicale Muriel Johnstone au piano. Ils sont rejoints par la violoncelliste Natalie Haas sur un album tout en nuances.



Les airs ici présents étaient très populaires en Écosse durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, plusieurs d'entre eux ayant inspiré Robert Burns, lui-même violoniste de talent, pour écrire ses nombreuses chansons. Fils d'un fermier du Ayrshire, région au sud de Glasgow, il était très attaché aux musiques de sa région d'origine, et c'est tout naturellement qu'il écrivit des textes à partir de celles-ci.

C'est précisément ces musiques que nous retrouvons ici, une vingtaine d'airs tout à fait représentatifs de cette époque qui vit la richesse culturelle de l'Écosse rayonner sur une partie de l'Europe, musiques remarquablement servies par la brillance de ce trio écossais.

Un album témoignage.

Philippe Cousin

Selaouit

par Pierre Morvan

Prix

Des prix comme s'il en pleuvait... Il y a d'abord eu le « grand prix du disque Le Télégramme » qui, en fin d'hiver, a consacré ***1964*** *de Miossec, mais aussi le trip-hop de Sheer.K. avec* ***Elovation****. Il y a eu ensuite les « Prizioù » de France 3. Qui ont récompensé Marcel Guilloux pour* ***Un devezh 'ba Kerc'h Morvan****, désigné meilleur album en breton, et l'association A-Bouez-Penn pour son coffret de trois CD* ***A veg de veg*** *et son précieux travail de collectage. Et maintenant, voici le « grand prix du disque Produit en Bretagne » décerné à Philippe Marlu pour* ***Les Valses Machines*** *avec un accessit « musiques bretonnes » accordé aux Guichen pour* ***Frères*** *et un prix « jeunes artistes » pour l'ébouriffant duo lorientais Mécaphone et son* ***En plein boom !****... Tout cela témoigne de l'extraordinaire diversité et vitalité de nos musiques... ce dont on ne peut que se féliciter... Bravo à tous.*

Erik MARCHAND & Rodolphe BURGER : *Before Bach* (Dernière Bande, Wagram)



Si tous les lecteurs du *Peuple breton* connaissent Erik Marchand, le nom de Rodolphe Burger leur est sans doute un peu moins familier. Alsacien, membre fondateur et leader du groupe Kat Onoma dissous en 2004, le guitariste connaît bien la Bretagne. Avec l'écrivain Olivier Cadiot il a réalisé un étonnant album consacré à l'Ile de Batz [1]. Il est aussi « invité permanent » des Vieilles Charrues...

Quelques notes d'un oud électrique jouées par Mehdi Haddad, et nous voilà plongés dans l'univers saisissant de ***Before Bach***. La voix vibrante et chargée d'émotion d'Erik Marchand épouse parfaitement les contours sombres et rageurs d'un rock dépouillé de tout effet superflu, témoignant ainsi de l'éclatante modernité du chant breton. Les bouillants riffs de guitare mêlés à l'incantation de la gwerz, à laquelle fait parfois écho la voix grave de Rodolphe Burger, font de cet album unique une fusion particulièrement réussie. ***An Nissel Erc'h***, ***1932***, ***Azeline***, ***Poullaouen Blues***, ***Phobic Flights***, ***Zalizome***... et bien sûr ***Before Bach*** qui donne son nom à l'album, chacun des titres est un moment d'exception, qui vous réveille, vous émeut, vous remue l'âme... et vous laisse pantelant. Un disque électrisant, sincère et convaincant. Et peut-être bien *le* disque de l'année 2005...

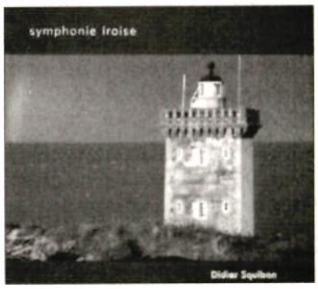
Elisa VELLIA : *Voleur de secrets* (Le Chant du Monde, Harmonia Mundi CDM 064)



« Les harpes celtiques appartiennent, en premier, aux Bretons, comme à tous les Celtes. Mais tout le monde a le droit heureusement, qu'on soit de Lyon ou de Tokyo, d'en user sans modération et sans limites à sa propre liberté. » Elisa Vellia illustre fort justement ce propos d'Alan Stivell, dans son ouvrage consacré à la harpe celtique. Originaire de Grèce, où elle a grandi, elle vient s'installer en Bretagne en 1992, après quelques années passées à Londres, où elle découvre la harpe celtique. C'est le duo Sedrenn, qu'elle a créé avec Christine Merienne, et leurs deux albums [2], qui feront connaître Elisa en Bretagne.

Avec ce nouveau disque, qu'elle publie sous propre nom (raccourci), elle change d'horizon et retrouve ses racines méditerranéennes. Elle chante, en grec, des chansons aux titres évocateurs – ***Ena Ohi***, ***Stylitis***, ***Astrapse i Anatoli***, ***O Mikros Aliti*** – en s'accompagnant à la harpe celtique et entourée d'excellents musiciens (Youval Micenmacher, Gérard Cazalis, Haig Yazdjian, Yannig Noguet). Et l'ensemble nous retient sous son charme près d'une heure durant. Le sortilège d'une voix à la fois sûre et aérienne et d'une musique subtile mais bien présente. Sensible et agréable.

Didier SQUIBAN : *Symphonie Iroise* (L'OZ Production, L'OZ 44)



Passant constamment d'une musique intimiste aux grandes fresques symphoniques, Didier Squiban nous a habitués aux contrastes déconcertants. Il y a eu la ***Symphonie Bretagne,*** puis ***Rozbras***, et, il y a deux ans ***Ballades*** [3], et voici maintenant la ***Symphonie Iroise***, enregistrée l'été dernier au Festival de Cornouaille et à Brest 2004.

La ***Symphonie Iroise***, c'est la Bretagne, toujours, bien sûr, mais côté mer, à laquelle elle emprunte ses accalmies et ses tumultes, son souffle épique et impétueux. C'est une symphonie en deux mouvements dont l'orchestration est signée Pierre-Yves Moign. Sur scène, dirigés par Alain Altinoglu, les quatre-vingts musiciens de l'orchestre de Bretagne, pour cette fois dans son rôle, accompagnent le pianiste entouré de quelques amis : Bernard Le Dréau (sax), Alain Trévarin (accordéon), Jean Chevalier (percussions), Erwan Keravec (cornemuse). Manu Lann Huel y reprend son beau texte, ***Île-Elle***. Au fil des plages, on reconnaît certains thèmes chers au musicien : la ***Symphonie Iroise*** les sublime et nous enchante. Une œuvre majeure.

(1) PB n° 469 (février 2003).

(2) PB n°s 393 (octobre 1996) et 429 (septembre 1999).

(3) PB n°s 439-440 (juillet-août 2000), 448 (avril 2001), 474-475 (juillet-août 2003).

✦ Surfaces, journal perpétuel



Après *l'Aquatone*, voici le deuxième recueil de poésie de Mathieu Brosseau, jeune auteur né à Lannion (éditions Caractères).

Pourquoi donc Mathieu Brosseau, à l'instar de nombre de poètes de sa génération, se sent-il obligé de sacrifier à l'art du haïku, alors que c'est dans de plus longs poèmes qu'il nous émeut réellement, mariant inventions rimbaldiennes et mélancoliques voire macabres accents qui ne laissent de nous évoquer « la charogne » de Baudelaire.

Qu'il n'ait pas peur de la distance, qu'il abandonne toute vaine recherche de préciosité et, dans la descendance de ces maîtres, il trouvera son style car l'on s'aperçoit que l'homme a du talent.

K. T.

(Éditions Caractères, 120 p., 15 €)

✦ Petit lexique de la Deuxième Guerre mondiale



Alain Lozac'h nous livre un petit livre commode sur la Seconde Guerre mondiale avec 250 notices classées par ordre alphabétique. Les principales personnalités, les organisations, les lieux principaux de la Résistance intérieure et extérieure, et de la collaboration en Bretagne sont fournis. Une partie des réseaux est présentée. Il manque peut-être une présentation historique des différents maquis (comme « Tito » en haute Cornouaille). Néanmoins, c'est un répertoire très commode et original qui permet aux non spécialistes et aux plus jeunes de se repérer dans un domaine où les ouvrages spécialisés sont plus nombreux que les synthèses. À noter, le prix très accessible.

Jean-Jacques Monnier

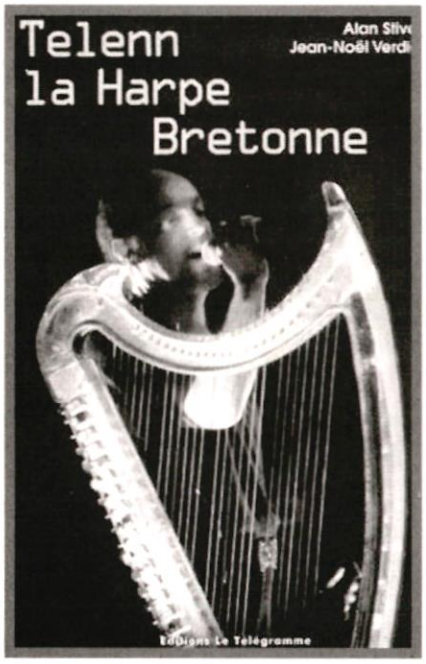
(Éditions Keltia Graphic, 190 p., 9 €)

Notre livre du mois

Telenn, la harpe bretonne

Stivell, Verdier
Le Télégramme

Ecrit à deux mains, en *kan ha diskan*, ce livre nous raconte la naissance, la vie, la mort et la résurrection d'un instrument (re)devenu mythique en quelque cinquante ans : la harpe celtique de Bretagne, *telenn* en breton. Alan Stivell, pionnier du renouveau musical breton, et Jean-Noël Verdier, musicologue passionné, remontent à la source pour rappeler quel fut l'étonnant destin de cet « arc-fait-harpe », l'un des tout premiers instruments à corde(s)…



Décliné en deux parties – « Des origines au déclin » et « Les chemins du retour » – ce livre très pédagogue se transforme rapidement en passionnante enquête : d'où vient la harpe, la première d'entre elles fut-elle construite au néolithique, quelles en sont les plus anciennes représentations picturales connues, quand, comment et par qui fut-elle introduite en Europe, en Celtie, quels chemins a-t-elle suivis ? Bien des questions restent posées, ce qui fait écrire à Jean Noël Verdier que « de tous les instruments à cordes, il n'y en a pas dont la forme soit plus connue que la harpe et dont l'origine le soit moins ». Voilà qui laisse de la place aux analyses et interprétations des spécialistes, mais aussi, selon Alan Stivell, aux rêves des artistes et poètes…

La seconde partie, tout aussi captivante, évoque la renaissance, après un « long sommeil ». Et met en évidence le rôle irremplaçable joué par Jord Cochevelou, le père d'Alan, dans ce réveil. C'est lui qui construisit en 1952-1953, la première « harpe bretonne », la *telenn gentañ*, celle qu'un certain Alain Cochevelou, qui allait devenir plus tard Alan Stivell, utilisa à ses débuts… L'aventure, celle du *revival* breton pouvait commencer, avec toute l'ampleur que l'on sait. Ce livre vient à point nommé rappeler tout ce que la Bretagne et sa musique doivent au « binôme Cochevelou, père et fils » pour reprendre les mots de Jean Bernard Vighetti. À noter également l'extraordinaire iconographie dont nous fait bénéficier ce bel ouvrage. Essentiel !

Pierre Morvan

(Éditions Le Télégramme, 156 pages, 25 €)

✦ Des mers du Nord aux mers du Sud



L'auteur, Georges Tanneau, sait, c'est le moins que l'on puisse dire, de quoi il parle. Marin au long cours, il a parcouru toutes les mers et tous les océans du globe.

Dans ce livre paru chez Coop Breizh, il égrène des noms qui nous font rêver : « mer Rouge, cap de Bonne-Espérance, Port-Soudan, Djibouti, Lorenço Marques… C'est un long périple vécu que nous conte celui qui est aujourd'hui le conseiller maritime de la BD « Tramp ».

Depuis l'embarquement jusqu'au retour en passant par la vie à bord, les escales, les incursions à terre, l'œil du loup de mer était constamment aux aguets et sa plume féconde.

L'ensemble est agrémenté d'une cartographie claire et précise (15 cartes polychromes) et de 41 photos qui nous restituent les escales de ce voyage, de Hambourg à Port-Soudan et retour.

L'œuvre n'est pas réservée aux amateurs de récits maritimes : tous ceux qui aiment les livres d'aventure ou qui cherchent simplement le dépaysement y trouveront leur bonheur.

K.T.

(Éditions Coop Breizh, 300 p., 15 €)

✦ Contes populaires des pays celtiques



C'est une heureuse initiative que nous devons à Gérard Lomenec'h et aux éditions Coop Breizh : la cohabitation dans le même recueil de légendes originaires de tous les pays celtiques : Irlande, pays de Galles, Écosse, Cornouailles, île de Man, basse et haute Bretagne.

Dès son introduction, l'auteur nous rappelle ce que l'humanité doit à la légende du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde. Ne fut-ce pas le premier roman ? Les auteurs de polars ou de romans noirs, tellement en vogue actuellement, reconnaissent cette filiation, car n'est-ce pas le chevalier partant à la quête du Graal que l'on devine en filigrane derrière le détective privé, Philip Marlowe ou Nestor Burma qui se lance dans une aventure où il ne gagnera le plus souvent que des plaies et des bosse ?

Les textes choisis par Gérard Lomenec'h nous révèlent un fonds commun chez les conteurs celtiques : une frontière éminemment perméable entre le réel et l'imaginaire, un cocktail savoureux de scènes de la vie quotidienne et de fiction.

Parenté et diversité forment un ensemble savoureux.

Le collecteur a conservé certaines tournures linguistiques originales ainsi que des noms de lieux et de personnes qui fleurent bon la tourbe irlandaise et le varec'h breton.

K.T.

(Éditions Coop Breizh, 270 p., 15 €)

✦ Magie de l'Art celtique ancien



Très bel ouvrage qui eût mérité une couverture cartonnée, que nous livrent les éditions Coop Breizh, sous la plume de Serj Pineau.

L'auteur connaît très bien son sujet et possède un réel talent de pédagogue.

Les explications érudites ne sont jamais ennuyeuses et les reproductions polychromes sont un régal pour l'œil et l'esprit.

Il arrive parfois que l'originalité de la création celtique, magie d'entrelacs, reflet de l'âme d'un peuple, laisse place à des œuvres celtiques également, rappelant des créations africaines, précolombiennes, voire grecques, témoignant ainsi de l'universalité du fonds artistique populaire.

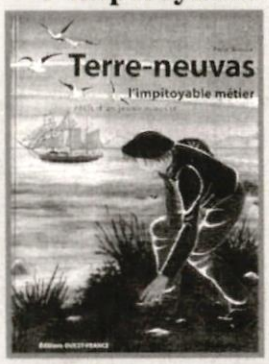
Il ne s'agit pas d'un énième ouvrage sur le sujet, mais d'un livre au contenu luxueux qui ravira aussi bien le profane que le connaisseur.

Saluons la collaboration de Donaïg Douaud ((polychromie) et de Malo Le Menn (infographie).

K.T.

(Éditions Coop Breizh, 130 p., 20 €)

✦ Terre-neuvas, l'impitoyable métier



Après *La Merveilleuse Histoire du mont Saint-Michel, racontée aux enfants*, Pascal Bresson, jeune dessinateur malouin, nous livre aux éditions Ouest-France un nouvel album cartonné intitulé : *Terre-neuvas, l'impitoyable métier,* sous-titré *Récit d'un jeune mousse.*

Quoiqu'il puisse intéresser les lecteurs de tous âges, il paraît plus particulièrement destiné au jeune public qui trouvera là l'occasion de faire connaissance avec un rude métier où nombre de Bretons laissèrent leur santé, voire leur vie.

L'artiste, qui a derrière lui une œuvre déjà copieuse, tant dans la presse que dans les livres pour enfants ou pour la télévision, nous enchante par un graphisme pastel, peignant des personnages dans un style qui n'est pas sans rappeler celui de Tardi.

En plus du récit haut en couleur de la vie des morutiers, Pascal Bresson dessine des planches pédagogiques montrant les outils et les gestes propres à ce métier.

Une bonne idée de cadeau pour les amoureux de la mer et pour nos enfants ou petits-enfants.

Klaod Thomas

(Éditions Ouest-France, 60 p., 10 €)

Le fils de Victor Segalen fut international de football !



D.R.

Victor Segalen, immense écrivain né à Brest et mort à 41 ans en forêt d'Huelgoat.

L'équipe de France de football souffre actuellement dans les qualifications pour la Coupe du monde 2006. Le chemin vers l'Allemagne est long, d'autant plus qu'il faudra aller à Dublin début septembre !

Dans cette équipe de France on a plaisir à voir le Guyanais Florent Malouda, qui a fait les beaux jours de Guingamp il n'y a pas si longtemps et qui joue aujourd'hui à Lyon sous la direction du « gars de Pencran » Paul Le Guen (tiens ! pourquoi pas Paul Le Guen à la tête de l'équipe de France, ce serait une bonne idée, non ?).

Mais le dernier Breton « pur beurre » qui a joué en équipe de France est Stéphane Guivarc'h, le champion du monde 98 ! On espère bien, dans quelque temps, voir sous le maillot des Bleus des « gars de chez nous » comme Anthony Le Tallec, Jérémy Ménez, Yoann Gourcuff, Étienne Didot et Jérémy Toulalan !

Le premier footballeur breton sélectionné en équipe de France fut le Servannais Ernest Guéguen qui joua contre l'Angleterre le 27 février 1913 à Colombes (défaite 4 à 1). Guéguen qui fut tué à la guerre en 1915.

Entre Guéguen et Guivarc'h, il y eut encore de nombreux Bretons à jouer dans l'équipe tricolore : Alex Thépot (gardien de l'équipe de France lors de la première Coupe du monde en 1930 en Uruguay), Antoine Cuissard (qui joua en équipe de France alors qu'il n'était encore qu'amateur au FC Lorient !), Jean Prouff, Jean Grumellon, Henri Guérin, Armand Penverne (3e de la Coupe du monde 1958 en Suède), Yvon Goujon, Roland Guillas, Marcel Loncle, Louis Cardiet, Daniel Éon, Bernard Blanchet, Gilbert Le Chenadec, Loulou Floch, Raymond Kéruzoré, Yvon Le Roux (champion d'Europe 1984, 3e de la Coupe du monde 1986), Paul Le Guen, Nicolas Ouédec, Corentin Martins pour ne citer que quelques-uns !

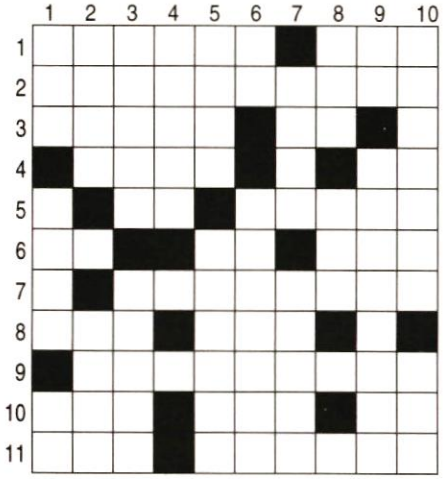
Il y eut aussi Yvon Segalen... le fils de Victor Segalen, l'écrivain brestois ! Né à Brest le 15 avril 1906, Yvon Segalen est décédé à Paris le 13 janvier 2000. En 1929, il était milieu de terrain au Stade français. La même année, il fut retenu à trois reprises en équipe de France : contre l'Angleterre le 9 mai à Colombes, contre la Yougoslavie le 19 mai toujours à Colombes et contre la Belgique le 26 mai à Liège !

Trois matches qui se soldèrent certes par autant de défaites (4/1, 3/1 et 4/1), mais le fils de l'auteur des *Immémoriaux* a porté le maillot des Bleus ! À noter que lors des deux matches, contre la Belgique et contre la Yougoslavie, le gardien était Alex Thépot, lui aussi Brestois !

Georges Cadiou

Mots croisés n° 179

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : 1. Nombreux sur la côte bretonne ; Monture – 2. Habite une presqu'île bretonne – 3. Souvent appelés fars en Bretagne ; Initiales d'un quotidien fort lu en Bretagne – 4. Très petite quantité ; Symbole chimique – 5. Règle ; Célèbre abbaye belge – 6. A la mode ; Ouvrier de base ; Elle porte le titre du journal – 7. Nombreux en Bretagne l'été – 8. Aride ; La fin de Raffarin ! – 9. Par exemple, de Quiberon – 10. Volatile ; Vote de l'UDB au référendum sur la constitution européenne ; Vu – 11. Arrivés ; Claires.

VERTICALEMENT : 1. Un parti souvent jacobin ; Musiques ; Le coupable idéal – 2. Se voit autour de la lune ; Surveille – 3. Relation très proche ; Amères – 4. Fleuve breton – 5. Langue celtique ; Jouet d'enfant – 6. Cap ; Science exacte – 7. Jadis de l'Ouest... en Bretagne ! ; Eskimo – 8. Colonie française ; Panorama – 9. Titre du journal des jeunesses de l'UDB dans les années 70 ; Epice – 10. Peuvent se faire à Brest comme à Nantes ou à Lorient... ; Roulés..

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 178

Horizontalement : I. OCCITAN ; OB – II. NARRES ; GIA (Groupes islamiques algériens) – III. HUE ; IONS – IV. RU ; PARUES – V. ITOU ; PALME – VI. VERTES ; VET – VII. SEPARE – VIII. ENE (Est Nord-Est) ; ARENE – IX. RECITAL ; TU – X. EV ; CESURES – XI. SABIR ; SALA.

Verticalement : : 1. ON ; RIVIERES – 2. CAHUTE ; NEVA – 3. CRU ; ORSEC – 4 IRE ; UTE ; ICI – 5. TE ; EPATER – 6. AS ; APSARAS – 7. IRA (Irish republican army) ; RELUS – 8. GOULVEN ; RA – 9. OINEME (Noémie) ; ETEL – 10. BASSETS ; USA.

Stages de breton



KEAV
(Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerion)
à SCAËR (29)
58e école d'été
en langue bretonne
sur trois semaines en juillet.
Renseignements :
02.98.95.59.31
keav@wanadoo.fr

skol an emsav

SKOL AN EMSAV
35 heures
d'enseignement
de la langue
bretonne
en une semaine de formation
intensive **à RENNES**
du 13 au 17 juin
Tél. 02.99.38.75.83

Strumdi

Organisme
de formation
vous propose un
stage de breton
d'une semaine
à LANDERNEAU (29)
du 4 au 8 juillet
Tél. 02.98.21.39.44



Séjours linguistiques en breton organisés par Ti ar Vro Bro-Leon à LESNEVEN du 4 au 9 juillet
Vous apprenez le breton et vous voulez parler et vivre en breton pendant une semaine dans un environnement bretonnant.

Ces séjours sont pour vous. Pendant une semaine vous aurez le matin des cours de breton et l'après-midi diverses activités en breton (théâtre, chants, visites, jeux)et vous serez **hébergés** dans des familles bretonnantes.

Prix du séjour hebdomadaire : 250 €

Tél. 02.98.83.30.41

Festoù-noz

Le 7 juin
à NANTES (44)
place du Petit bois
Fest-noz
avec Chalumeau Show, etc.
Org. Asso. des Amis
du Petit bois

●

Le 11 juin
à QUIMPER (29)
au Chapeau rouge
Fest-noz
avec Loened Fall, etc.
Org. Radio Kerne

●

Le 18 juin
à ROSPORDEN (29)
à Kernevel
Fest-noz avec Diroll, etc.
Org. Les joutes de l'Aven

❍

à HERBIGNAC (44)
Fest-noz à 21 h
avec Yao !
Org. Fête de la Musique

❍

à PORNICHET (44)
au Quai des Arts à 21 h
Fest-noz avec le bagad
de Saint-Nazaire
Org. Festival Anne de Bretagne

●

Le 19 juin
à ROSPORDEN (29)
Fest-noz avec à Kernevel
Org. Le joutes de l'Aven

●

Le 21 juin
à NANTES (44)
24 quai de la Fosse, à 20 h
Fest-noz de la fête de la musique
Org. Agence culturelle bretonne

●

Le 25 juin
à SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC (44)
Fest-noz avec Talar et Tosser, etc.
Org. Mairie

❍

à SAINT-BRÉVIN-LES-PINS (44)
à l'espace Boby Lapointe à 20 h 45
Fest-noz de fin de saison
Org. Arts et Traditions

❍

à SAINT-JEAN-DE-BOISSEAU (44)
Salle des fêtes à 19 h
Fest-noz gratuit
des Feux de la Saint-Jean

❍

à PLOGONNEC (29)
à Saint-Théleau
Fest-noz

Festoù-deiz

Le 26 juin
à SAINT-HERBLAIN (44)
au Parc de la Gournerie à 14 h
Fest-deiz avec d'Halluin-Pesovar
Org. École Diwan de Nantes

●

Le 3 juillet
à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (35)
au terrain de Koad Sav Pell
(près du mémorial breton)
Fest-deiz acoustique
en scène ouverte - Entrée gratuite
de 15 h au crépuscule

Recevez Le Peuple breton chaque mois

Nom et prénom .....

Adresse .....

11 numéros par an : 30 €
Tarif de soutien : plus de 35 €
Étranger : Tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre du Peuple breton

Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Questions
Réponses

Cette rubrique est d'un principe simple. Vous posez une question au journal. Nous ferons en sorte de vous répondre chaque mois. Vous écrivez assez nombreux à cette rubrique et nous ne pourrons vous donner toutes les réponses dans le mois qui suit la question. Certains devront attendre un peu. Merci de votre patience, si votre question n'est pas immédiatement « traitée »…

La rédaction du *Peuple breton*

Question 26

Je croyais que le premier élu de l'UDB avait été Joël Guégan, à Lorient. Est-ce exact ?

Réponse

C'est inexact. Comme nous le précisions dans notre numéro de décembre 2004, le premier élu de l'UDB fut le regretté Jean-Paul Le Berre qui fut élu aux municipales de mars 1965 au Guilvinec (29) dont il devint premier adjoint au maire.

Question 27

Il me semble que le sigle RF vient de disparaître des timbres-poste, remplacé par le mot France, sans allusion à la république. Pierre-Yvon Tremel en a parlé au Sénat. Faut-il y voir une conséquence de plus des directives européennes ?

Réponse

Non, l'Europe n'est pour rien dans ce changement.

D'abord ce n'est pas une nouveauté : en plus de son remplacement pour des raisons politiques sous Vichy par les mots Etat français, la mention de République française a aussi été déjà supprimée des timbres entre 1976 et 1981.

La mention République française (tout comme celle de Démocratie hellénique pour la Grèce ou celle de Royaume du Maroc), même si elle indique la nature du régime politique, répond à une règle de l'Union postale universelle qui oblige les pays émetteurs de timbres a indiquer clairement l'origine de la vignette postale. En revanche, l'usage des seules initiales RF n'est pas conforme à cette règle.

Il est à noter à ce propos que le Royaume-Uni, pays inventeur du timbre, a toujours été dispensé de cette obligation et a eu le privilège de pouvoir se contenter du profil de ses souverains. En revanche quelques Etats estiment qu'ils n'ont pas à se plier à la règle mondiale. C'est le cas par exemple aujourd'hui de l'Arabie saoudite et de… la France (lorsqu'elle utilise l'abréviation RF). Même si quelques nationaux-républicains s'en lamentent, la mention du seul mot France est beaucoup plus conforme à l'usage commun.

Question 28

Merci au PB pour ses jeux. Mais une question : pourquoi donner une date de réception pour les participations, alors que le plus souvent dans les autres jeux, c'est la date d'envoi qui compte ?

Réponse

La raison de ce choix est fort simple. Nous faisons le tirage au sort de nos jeux dès la clôture de ceux-ci, pour être en mesure d'en donner le résultat dans le numéro suivant. Si nous procédions comme vous le suggérez, il nous faudrait attendre bien plus longtemps pour être sûrs que nous n'allons pas recevoir un courrier attardé, surtout s'il a été posté au tarif « économique », c'est-à-dire en fait au tarif lent ! A ce propos, évitez d'utiliser ce mode d'affranchissement vers la fin du mois (ce qui arrive encore parfois) : ainsi votre participation sera bien prise en compte.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
Tél. 02.98.64.53.77
Fax 02.98.37.91.74
Directeur de la publication :
Robert Pédron
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Secrétaire de rédaction :
Jean-Claude Le Gouaille
Responsable calendrier :
Christian Pierre
Responsables de rubriques :
Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
En Catalogne : Philippe Liria
En Corse : Fabienne Giovannini
En Occitanie : Gérard Tautil
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Pays basque : Alain Hervochon
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave – 22300 Lannion.
Livres en breton :
Herve Lannuzel
27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Editeur :
Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Impression et routage :
Impram – 22140 Cavan
Abonnements, administration :
9 rue Pinot-Duclos – 22000 SAINT-BRIEUC
Tel/Fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 2e trimestre 2005.

Jeu du mois de juin



Ce mois-ci, le jeu du PB propose dix CD : **cinq du groupe Pevar Den,** connu par ses prestations en festoù noz et **cinq de l'Anthologie des Chants de marins.** Vous pouvez éventuellement nous préciser votre préférence : dans la mesure du possible, nous essayerons de la satisfaire parmi nos gagnants tirés au sort.

Comme d'habitude, vous jouez sur papier libre avec vos nom, prénom (obligatoire) et adresse.

La date limite de réception de vos participations (une seule par personne) est fixée au 29 juin inclus. Une adresse unique est à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.** Nous publierons les prénoms des dix gagnants dans notre prochain numéro.

Résultats du jeu du PB de mai

Nous sommes heureux d'avoir pu attribuer le lot qu'ils souhaitaient à ceux de nos gagnants qui avaient exprimé une préférence lors du jeu du mois dernier.

Ainsi les cinq CD de Louise Ebrel sont gagnés par : Jean-François, de Pléhédel (22) ; Soazig, de Guengat (29) ; Sabine, de Rennes (35) ; André, de Saint-Malo (35) et Armand, de Pont-Saint-Martin (44). De même, les cinq CD de Gérard Lomenec'h sont attribués à : Gwendy, de Meslin (22) ; Françoise, de Brest (29) ; Fulup, de Québriac (35) ; Xavier, de Missillac (44) et Ana, de Langoélan (56).

Nos félicitations à ces gagnants qui recevront leur lot par voie postale. Un certain délai est parfois nécessaire à cet acheminement : ne perdez pas trop vite patience ; vous recevrez bien le lot annoncé.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** tous les jours du lundi au vendredi inclus, de 9 à 13 h et de 14 à 16 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

ar falz

Skol vreizh

Deskiñ a ran brezhoneg

J'apprends le breton

Staj evit deskiñ ha peurzeskiñ hor yezh

Stage d'apprentissage et de perfectionnement

Brasparts
22-27 août 2005

Brasparzh, 22-27 miz Eost 2005

- Quatre niveaux d'apprentissage : de grands débutants à confirmés
- Cours, conférences, balades et spectacles.

Contacts :

Skol Vreizh 02-98-62-17-20

Parc Naturel Régional d'Armorique 02-98-81-08-88.

Park an Arvorig


à suivre en direct sur
www.festival-cornouaille.com
rencontre[S] de Bretagne
Kejit e Breizh
festival de Cornouaille
Quimper
16-24 juillet 2005
Année de l'Européade